

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

2<sup>ème</sup> trimestre 2016

94<sup>ème</sup> année

P301082



La Tourterelle des bois

La Grue cendrée

Les chasseurs aiment la nature ?

# Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

**Siège social, bureaux, boutique verte :**  
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

**Siège pour la Wallonie :** Jalna, Heure-en-Famenne.

**N° d'entreprise :** 0414 132 194

**TVA :** BE 0414 132 194

**Tél. :** 02 521 28 50

[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

## Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

**Membre adhérent :** 20 €

**Membre étranger :** 26 €

**Membre protecteur :** 30 €

**Membre donateur :** 60 € \*

**Membre à vie :** 1.250 € \*

\* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

**Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.**

**Compte CCP :** BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2 % sur les séjours dans notre Centre Nature de Jalna et 10 % sur les achats à notre boutique verte.

**Président :** Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • [beaumont@skynet.be](mailto:beaumont@skynet.be)

**Vice-président / Trésorier :** Michel David, rue de Lestery, 26 - 6953 Forrières • [michel.david@topbd.be](mailto:michel.david@topbd.be)

**Directeur :** Corentin Rousseau, rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles • [corentin.rousseau@birdprotection.be](mailto:corentin.rousseau@birdprotection.be)

### Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

### Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 16 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE





Rémi Rufer

## carte d'identité

- **Nom commun** : Tourterelle des bois
- **Nom latin** : *Streptopelia turtur*
- **Taille** : 26 à 28 cm
- **Répartition** : toute l'Europe
- **Statut** : totalement protégée

**Rédacteur en chef :**  
Corentin Rousseau.

**Comité de rédaction :**  
Michel David, Jean-Claude Beaumont, Corentin Rousseau.

**Mise en page :** Jérôme Hallez.

**Corrections :** Elise Lonchay, Michel David.

**Réalisation :** avec l'aide d'Actiris.

**Impression :** Corelio/Nevada-Nimifi.

**Editeur responsable :**  
Jean-Claude Beaumont,  
rue de Veeweyde 43  
1070 Bruxelles.

**N'hésitez pas à vous inscrire  
à notre newsletter :**  
[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)



Suivez-nous sur  
Facebook : Protection  
des oiseaux - LRBPO



# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N° 2 avril • mai • juin 2016

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

## Sommaire

|  |        |
|--|--------|
| <b>EDITO</b> .....                             | 5      |
| <b>1922-2016 : 94 ANNÉES DE COMBATS</b> .....  | 6      |
| <b>HOMME &amp; OISEAU</b> .....                | 10     |
| <b>GRUES CENDRÉES</b> .....                    | 14     |
| <b>NOTRE CENTRE NATURE</b> .....               | 24, 30 |
| <b>NOS RÉSERVES NATURELLES</b> .....           | 26     |
| <b>NOUVELLES DE NOS RÉSERVES</b> .....         | 29     |
| <b>PROTECTION</b> .....                        | 34     |
| <b>VIENT DE PARAÎTRE</b> .....                 | 37     |
| <b>LA CHASSE EN QUESTION</b> .....             | 38     |
| <b>CONCOURS DE DESSIN</b> .....                | 44     |
| <b>AGENDA</b> .....                            | 45     |
| <b>OISEAUX DANS LE MONDE</b> .....             | 46     |
| <b>NON AUX DÉMONSTRATIONS DE RAPACES</b> ..... | 52     |
| <b>OBSERVATION</b> .....                       | 53     |
| <b>LE HÉRISSON DES JARDINS</b> .....           | 54     |
| <b>ZWIN</b> .....                              | 56     |
| <b>CÉTOLOGIE</b> .....                         | 59     |
| <b>PORTES OUVERTES</b> .....                   | 61     |
| <b>CONCOURS PHOTOS</b> .....                   | 63     |
| <b>RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER</b> .....   | 64     |
| <b>VOS DONS</b> .....                          | 69     |



# Editorial

## Tous égaux devant la loi...



« Le principe d'égalité et de non-discrimination est, en Belgique, une clef de voûte des droits fondamentaux » selon Wikipédia. Ainsi nous sommes tous égaux devant la loi, logés à la même enseigne. Enfin presque, Jean de la Fontaine dans « Les animaux malades de la peste » écrivait : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir ». Ceci est une autre histoire...

La loi des hommes s'est intéressée aussi aux animaux. Des lois sur la chasse, la pêche, la destruction des bêtes fauves, des nuisibles, on est passé à la protection de certaines espèces puis à la loi sur le bien-être animal. Mais ici point d'égalité entre tous les animaux, point de non-discrimination.

Nos animaux de compagnie (chats, chiens, lapins, chevaux...) sont bien défendus par la loi du bien-être, et c'est très bien ainsi. Pour information, 2.495 plaintes ont été déposées en 2011.

Nos animaux, d'élevages surtout industriels, sont bien moins lotis. Leurs conditions de vie sont déplorables, même si leurs conditions de vie respectent la loi. Ils sont considérés comme une simple marchandise qu'il faut produire à grande échelle, le plus rapidement possible et au moindre coût. L'univers concentrationnaire de ces élevages est abominable. Dans une chaleur étouffante, une puanteur suffocante, il faut ramasser chaque jour des dizaines de poulets morts.

Les animaux légalement protégés ne sont pas visés par celle du bien-être animal, puisque leur détention est interdite. Encore que, détruire un biotope ou pulvériser des biocides pourrait s'apparenter à une maltraitance envers la faune sauvage.

Les animaux sauvages, dits « gibiers », ne sont pas visés par cette loi, aux dires des chasseurs, même s'ils relâchent des animaux d'élevages (faisans, perdrix, canards colverts...). Les chasseurs peuvent piéger, blesser, éviscérer, amputer, tuer, sans crainte, ils ne sont pas inquiétés. Ils assouvissent leurs pulsions en toute impunité.

Les fauconniers peuvent maltraiter leurs oiseaux (souvent d'élevage) en les attachant toute la journée à un billot, en les affamant avant les exhibitions, en les bringuebalant d'un endroit à un autre, dans des conditions souvent déplorables. Ils ont des autorisations.

Les zoos, eux aussi, ne sont pas en reste. Le bien-être animal ne les inquiétera pas, car c'est un secteur créateur d'emplois, qui rapporte à l'état. Et pourtant, un ours qui fait les cent pas à longueur de journée dans sa cage trop exiguë, n'est-il pas maltraité ?

Pour paraphraser le fabuliste : « selon que vous soyez animal de compagnie, domestique, d'élevage, de cage ou sauvage, vous serez bien ou mal traité. »

Il y a encore du chemin à parcourir. La loi, bien qu'insuffisante, a au moins le mérite d'exister. Efforçons-nous de la faire évoluer davantage dans le bon sens.

Jean-Claude Beaumont, Président.

# Histoire et petites histoires de la Ligue... (XCII)

## 1978 • 2<sup>ème</sup> partie

*Pouvait-on faire confiance dans les promesses d'hommes politiques qui vont et qui viennent et qui ne s'intéressent qu'à la politique de leur « propre survie » sans se soucier de l'intérêt général ? écrit Roger Arnhem dans l'éditorial du n° III de l'Homme & l'Oiseau.*

Jean-Claude Beaumont

### La trahison politique...

Après avoir interdit la tenderie en 1972, puis avoir accepté une période de réapprovisionnement limité de 5 ans, qui s'est terminé en 1977, la ministre de la Région flamande Rika De Bakker-Van Ocken autorise le 29 août, à nouveau, la capture de 20.500 Pinsons. Suivie de peu par le ministre Guy Mathot qui, malgré l'opposition unanime de tous les groupements de protection de la nature (7 associations/fédérations\* présentes), lors de la réunion de concertation au cabinet du ministre, le 1<sup>er</sup> juin 1978, autorise le 31 août, la capture de 31.000 oiseaux chanteurs migrateurs de 12 espèces (lettre du Docteur J. Stenuit, Secrétaire général de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature). La tenderie est réintroduite.

La réaction de la ligue ne se fit pas attendre. Un recours en annulation contre les deux arrêtés ministériels a été déposé le 15 novembre au greffe du Conseil d'État pour incompétence et abus de pouvoirs. « Cette démarche qui nous fut imposée par les faits sera longue et coûteuse.

*Mais nous ne doutons nullement de son résultat final, tant notre cause est juste et noble »* écrit Roger Arnhem dans la « Lettre du Président » dans le quatrième numéro de notre revue (337).



Des centaines de lettres de protestation affluèrent au cabinet du ministre, en provenance des associations de protection belges, luxembourgeoises, allemandes, néerlandaises, anglaises, espagnoles, françaises, suisses et maltaises, en provenance d'institutions scientifiques et de simples particuliers sensibilisés aux problèmes. Il y eut, même, une pétition des habitants de Seraing, fief du ministre Mathot, qui a récolté plusieurs centaines de signatures.

A monsieur Fernand Michel, secrétaire des « Amis de la Nature », section Chênée-Embourg, le ministre Guy Mathot écrit une lettre le 30 juin : « Chers Camarades, je voudrais d'emblée vous rassurer : il n'entre nullement dans mes intentions de faire renaître la tenderie... ». On a rarement vu pareille mauvaise foi.

\* Les Amis de la Fagne, La Ligue Belge et le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, Les Amis de la Nature, Inter-Environnement Wallonie, la Société Royale de Protection des Animaux de Liège, Les naturalistes de la Haute-Lesse.



Novembre, la tenderie bat de nouveau son plein avec son cortège de braconnages, d'activités illégales, de commerces interdits, de cruautés de toutes sortes et une recrudescence de trafics en tous genres. Les plaintes affluent au secrétariat de la Ligue.

Dans le premier numéro de « L'Homme & l'Oiseau », et pour la première fois, Michel David, qui deviendra Vice-président de la LBPO, s'exprime dans un article sur la tenderie, en tant que membre des Naturalistes de la Haute-Lesse. « *Faut-il donc attendre d'être près de franchir le point de non retour pour prendre conscience des nécessités de protection de la nature ?* » écrit Monsieur David en guise de conclusion (337).

Monsieur Léon Defosset, ministre des Affaires bruxelloises, annonce qu'aucun Arrêté ministériel ne sera publié ayant comme objet l'autorisation de captures d'oiseaux migrateurs en Région bruxelloise. Le Conseil d'administration de la Ligue félicite le ministre, en septembre pour cette décision symbolique importante.

La communautarisation est en marche... Le professeur Jean-Claude Ruwet (service d'éthologie et psychologie animales de l'Université de Liège) demande au Président du CIPO, le

Professeur A.F. De Bont de provoquer une réunion pour scinder le Comité en deux ailes «communautarisées» l'une néerlandophone et l'autre francophone à l'image de la nouvelle Belgique. (Lettre JC Ruwet à A.F. de Bont du 17 mars.)

Dans une lettre du 6 août, la LBPO demande au Ministre Humblet l'admission d'un représentant au sein du Conseil Supérieur de la Chasse. « *Cette admission permettrait enfin, de façon officielle, ce dialogue entre chasseurs et partisans de la conservation de l'Avifaune, maintes fois soulevé dans les milieux cynégétiques. Il est illogique qu'un représentant des Fédérations d'amateurs d'oiseaux de volière y occupe un siège, malgré la suppression de la tenderie depuis 1972* » : écrit Roger Arnhem.

La Ligue (et son président) demande instamment d'être représentée dans le Comité consultatif projeté par la Communauté européenne et stipulé dans son annexe 3 de la proposition de directive concernant la Conservation des oiseaux. « *Le passé nous a appris - à nos dépend - , écrit le Président, qu'aucune liaison n'existait entre le Conseil CE et les ornithologues - protecteurs compétents de notre pays durant les deux années de travaux de la Commission...* » (Lettre du 1<sup>er</sup> août.)



Enfants présentant leurs pièges (Malte septembre 1978).

Cette année, il y a encore eu quatre dynamitages de dortoirs d'Etourneaux. 120.000 oiseaux ont fait les frais de l'opération.

Le deuxième congrès européen pour la Protection des Oiseaux se tenait à Florence en Italie, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. L'objectif d'un congrès est, entre autres, de renforcer la solidarité internationale afin d'atteindre les buts qu'il s'est donnés. Le fait d'organiser cette réunion en Italie n'est pas anodin. En effet, les oiseaux migrateurs y souffrent d'une pression de chasse effrénée de la part des 2.300.000 fusils sous l'œil indifférent du pouvoir politique.

Le Danemark, l'Espagne, Chypre et Malte sont aussi visés. A cette occasion, la Ligue a créé un « Fonds International pour la Protection des Oiseaux Migrateurs » qui a reçu un écho très favorable de la part des 11 pays représentés, plus le CIPO.

Une des premières actions de la Ligue, dans ce cadre, fut d'aider dès 1976, la Société Ornithologique Maltaise, MOS (Malta Ornithological Society) en leur fournissant 20.000 autocollants « Rouge-gorge » destinés particulièrement aux écoliers. Il existe à Malte un jeu folklorique qui consiste à capturer aux pièges toutes sortes de petits oiseaux, tout spécialement le Rouge-gorge : c'est un jeu pour les enfants qui veulent imiter les adultes... (288). ●

## BIBLIOGRAPHIE

Les références non reprises ici figurent dans les articles précédents.

(163) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), *L'Homme & l'Oiseau*, n°1, 1978.

(206) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), *L'Homme & l'Oiseau*, n°II, 1978.

(288) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), revue trimestrielle, *L'Homme et l'Oiseau*, n° I - 1977.

(337) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), revue trimestrielle, *L'Homme et l'Oiseau*, n° IV - 1978.

(341) Yeatman Laurent, *Atlas des oiseaux nicheurs de France*, Ed. Société Ornithologique de France et ministère de la qualité de la vie et de l'environnement, Paris, 1976.



Le slogan de l'autocollant se traduit par : « Je suis venu ; je vous rends heureux ; laissez-moi en liberté ».

# Legs en duo,

une formule particulièrement intéressante !



Rougequeue à front blanc

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession indique que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée, comme la Ligue, qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie de votre testament peut idéalement être envoyée à notre association.



## Allain Bougrain Dubourg

(Président de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux - LPO, journaliste, producteur et réalisateur de télévision.)

Vous présente :

# La Tourterelle des bois

Je ne peux m'empêcher de songer à l'étonnante destinée de ces fragiles volatiles. Je les imagine confiantes, insouciantes, en complète harmonie avec leur environnement africain. Puis inquiètes, anxieuses, habitées par le besoin de quitter les lieux. Pour une saison, la grande aventure de la migration va bouleverser leurs habitudes.

A tire-d'aile, elles s'engagent dans un voyage dont une partie d'entre elles ne sortiront pas vivantes. Mais, pour ces oiseaux ne pesant guère plus de cent cinquante grammes, la nécessité qui les pousse à procréer en d'autres terres justifie les risques encourus. Les voilà battant des ailes presque mécaniquement, obsédées par le cap à suivre, déterminées à atteindre leur objectif. Savent-elles que plus de cinq milles kilomètres les séparent de la terre promise ? Qu'il faudra traverser un désert brûlant ? Qu'elles devront franchir coûte que coûte la Méditerranée, balayée par les vents contraires ? Et que dire de la barrière des Pyrénées, des forêts, des prairies, des marais, de tous ces lieux accueillants ou hostiles qu'il est indispensable de survoler avant d'atteindre la France, l'Angleterre ou la Hollande ? Les fragiles tourterelles ne mesurent certainement pas les dangers auxquels elles seront confrontées. Comme leurs ancêtres, elles respectent les voies tracées par la nature. Un tel destin me touche. Comment ne pas être révolté par ceux qui mettent brutalement un terme à une si belle aventure ?

Lorsqu'elles craignent un danger, les tourterelles plongent immédiatement vers le sol en rasant les arbres. Ainsi, elles peuvent échapper aux rapaces. Dans le Médoc, ce réflexe légitime cause leur perte : dès les premiers tirs, elles éprouvent de la peur, plongent et... se rapprochent du barrage de feu. Les lois de la nature ne sont pas celles des hommes.

Notre indignation est cependant compensée par quelques bouffées d'oxygène. La LPO obtient même une victoire que, naïvement, je crois définitive. En juillet 1987, la Fédération des chasseurs de Gironde, malgré le poids de ses quatre-vingt mille fusils, est condamnée pour non-respect de la loi. Le tribunal entérine les directives européennes et le code rural. Une nouvelle fois, le droit rappelle que cette chasse de printemps n'est rien d'autre qu'un vulgaire braconnage. Malheureusement, cette évidence ne suffit pas à ramener les chasseurs à la raison. Le braconnage reprend, faisant fi de la morale et de la loi.



# CARTE D'IDENTITÉ

André

## Tourterelle des bois

**Nom latin :** *Streptopelia turtur*

**Taille :** 26 à 28 cm

**Chant :** roucoulement assez profond, doux et ronronné, prolongé, assez typique rourrr rourrr. Souvent l'oiseau chante plus de deux unités.

**Plumage :** ressemble assez bien à la Tourterelle turque qui est plus commune, mais son plumage est plus riche. De nombreuses plumes (scapulaires, rémiges tertiaires et couvertures alaires) sont bigarrées avec un centre noir et un large bord roux. Son cou est marqué par des croissants noirs et blancs. Elle possède une queue sombre à bout blanc.

**Habitat :** elle apprécie les zones forestières assez claires, elle évite le centre des massifs forestiers. On la retrouve plutôt en bordure de ceux-ci. On peut l'observer aussi dans les vergers et les zones de bocages assez denses.

**Régime alimentaire :** la Tourterelle des bois est granivore mais elle a la particularité d'apprécier les graines d'herbes folles encore sur la plante, plutôt que celles se trouvant au sol.

**Site de nidification :** dans les arbres, le nid est souvent assez fragile et pas très haut (moins de 3 mètres).

**Reproduction :** le mâle va attirer la femelle par une danse consistant en une série de courbettes ; il gonfle la poitrine puis baisse la tête et le bec. La ponte a lieu principalement en juin. Les jeunes sont nourris durant les premiers jours par « le lait de pigeon » produit par le jabot ; il est riche en protéines.

**Statut de protection :** protégée en Belgique mais chassée ou braconnée dans d'autres pays européens, notamment dans la région méditerranéenne.

**Menaces :** l'intensification des pratiques agricoles limite ses ressources alimentaires et fait disparaître de nombreux sites de nidification. La pression de chasse et de braconnage en Europe et en Afrique sur ses lieux d'hivernage forme aussi une menace sérieuse pour l'espèce.



David King

Alors que nous pensons ne jamais voir le dossier « Tourterelles » se refermer, je suis convoqué en 1998 par Jacques Gérard, nouvellement nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense de la Région Aquitaine. J'apprends que c'est un ami de mon cousin, Bruno Barbier, qui est intervenu auprès de lui pour qu'il me reçoive.

*- Comme tout le monde, j'ai entendu parler du 1<sup>er</sup> mai dans le Médoc, mais je ne mesurais pas que la loi était ainsi bafouée, et depuis si longtemps. Que puis-je faire ?*

*- Tout, monsieur le préfet, puisque rien n'est fait. Les forces de l'ordre ne sont présentes que pour le maintien de l'ordre public, elles ne s'intéressent pas au délit. Quant aux gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ils sont d'une tolérance affligeante. Ils n'ont pas d'ordre pour en finir avec le braconnage.*

Lors de nos réunions de travail, je le sens sincèrement ulcéré par la situation. L'image du serviteur de l'état s'affirme. En quelques semaines, il réunit la gendarmerie, la magistrature, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et même les douanes pour faire appliquer la loi. Du jamais vu ! Cet homme à l'allure discrète et aim-

able vient de faire preuve d'une fermeté inédite. Grâce à lui, en trois ans, l'interminable affaire des tourterelles connaît son dénouement. Les braconniers désertent leurs pylônes après vingt ans d'occupation tandis que les tourterelles retrouvent un ciel dégagé pour venir donner la vie.

Cet épilogue tant attendu m'a rapproché de Jacques Gérard. J'ai du mal à croire que mes éprouvants rendez-vous du 1<sup>er</sup> mai s'apparentent désormais à l'histoire ! Il a fallu la volonté et le courage d'un seul homme pour tourner la page, là où les promesses des partis politiques comme des ministres n'étaient que déclarations de façade. Les services rendus par Jacques Gérard méritaient bien un hommage de la LPO. On lui remet le « *Macareux d'or* » qui ne l'a jamais quitté lors de ses affectations, et qui trône fidèlement sur son bureau.

Aujourd'hui encore, lorsque jaunit le colza, mes pensées s'envolent au côté des tourterelles, désormais bienvenues en Médoc.

Extrait du dernier livre d'Allain Bougrain Dubourg « Il faut continuer de marcher » éditions de la Martinière, 2015. Avec l'aimable autorisation de l'auteur. ●

# Il faut continuer de marcher

Allain Bougrain Dubourg se livre pour la première fois, dans ses mémoires authentiques et forts. Un esprit libre, qui a inventé sa vie à chaque pas.

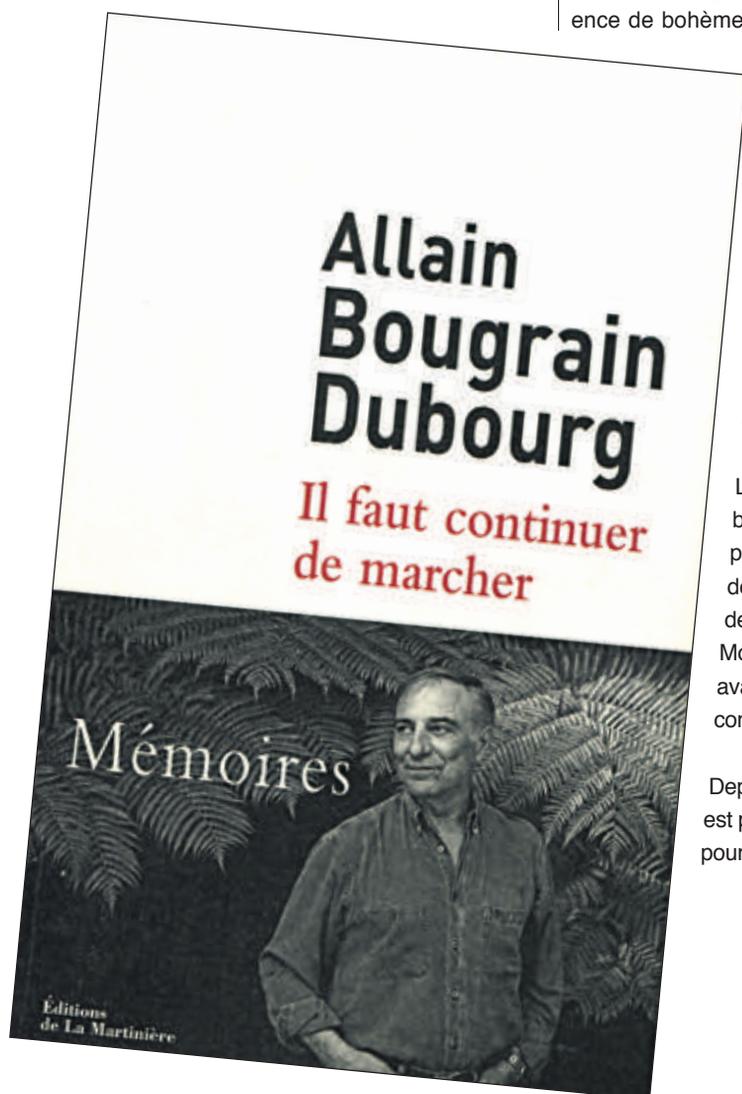
Voici un homme dont on ne soupçonne pas les innombrables vies. Il va rompre,

avec un parcours scolaire attendu, le confort familial et bourgeois. Commence alors une existence de bohème. Il va donner des conférences sur les reptiles dans les lycées, part sur les routes avec une ménagerie ambulante...

C'est par hasard qu'il se retrouve à la télévision où il mène des reportages commandos sur les violences faites aux animaux... Lors d'une de ses missions, il fait la rencontre de Brigitte Bardot.

La vie d'Allain Bougrain Dubourg, c'est un destin militant pour la défense des animaux, de la vie sur terre, aux côtés des plus grands, dont Théodore Monod, qui lui dira, peu de temps avant de mourir : « Allain, il faut continuer de marcher ».

Depuis les années quatre-vingt, il est président de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux. ●



# La migration des grues cendrées : aussi spectaculaire que complexe...

La Grue cendrée (*Grus grus*), tout comme les grues qui peuplent certains autres coins du monde (les scientifiques reconnaissent au total une quinzaine d'espèces de grues), est un oiseau plein d'élégance, de grâce et de charme, qui a suscité l'admiration et séduit le cœur des humains depuis des milliers d'années. Les grues sont présentes dans les légendes, dans les contes et les croyances de nombreux peuples, et ce depuis des temps immémoriaux.

Bernard De Wetter

On en retrouve de nombreuses traces dès l'Antiquité : pour les Egyptiens, les grues allaient combattre les pygmées, « *sortes de petits hommes montés sur de petits chevaux, et qui habitent des cavernes aux sources du Nil* » ; d'après les Grecs anciens, les grues se mettaient un caillou dans le bec lorsqu'elles survolaient le mont Taurus, pour s'obliger à rester muettes et éviter d'éveiller l'attention des aigles. Ce serait aussi les formations des vols de grues qui auraient inspiré aux Grecs de l'Antiquité les lettres V et Y de leur alphabet. Les grues étaient associées au mythe des Hyperboréens, des habitants mythiques de l'Europe du Nord vivant dans une région considérée comme le Paradis sur Terre : elles

étaient les messagères de cet autre univers perdu derrière les vents du Nord...

Aujourd'hui encore, le passage saisonnier des vols de grues marque dans le cœur de beau-



Damien Hubaut

coup d'entre nous un genre de tournant dans l'année, une annonce de l'arrivée des premiers froids ou, au contraire, de l'imminence du retour des beaux jours. Les grues, lorsqu'elles sont en groupe, sont des créatures particulièrement loquaces. Souvent, avant même d'apercevoir les oiseaux, c'est par les cris sonores de ceux-ci que l'attention est attirée vers le ciel et que l'on remarque les grandes formations en V des grues venues du bout de l'horizon.

Et c'est incontestablement pendant leurs longs voyages migratoires que les grues nous offrent leurs plus beaux spectacles...

### La migration des grues en Europe: un mouvement bien suivi...

Dès le début de l'automne, après l'élevage des jeunes, les grues pressentent l'arrivée de la saison froide dans les régions nordiques, qui couvrira bientôt les lacs et les étangs d'une épaisse couche de glace et durant laquelle la nourriture sera indisponible. Elles se préparent alors au long voyage qui les mènera vers leurs quartiers d'hivernage, parfois à plusieurs milliers de kilomètres

“ Pendant leurs longs voyages migratoires, les grues nous offrent leurs plus beaux spectacles... ”

vers le sud. Les grues forment d'abord de petits groupes, puis se rassemblent en bandes nombreuses sur un certain nombre de sites de pré-migration avant de quitter pour plusieurs mois leurs lieux de reproduction. Les premiers départs dans les régions du nord de l'Europe ont lieu dès la fin du mois d'août, mais surtout en septembre, et vont s'étaler sur environ deux mois. Les oiseaux volent principalement de jour, bien que les vols nocturnes ne soient pas rares. L'aire de répartition de l'espèce est si vaste que



La Grue cendrée est la seule espèce de grue présente en Europe (si l'on excepte la Grue demoiselle, une apparition rare dans l'extrême sud-est du continent, ainsi de rarissimes apparitions de la Grue du Canada, notamment sur les îles britanniques) : l'espèce niche sur une énorme aire de distribution, depuis l'Europe de l'Ouest et du Nord à travers toute l'Eurasie boréale jusqu'en Sibérie, au nord de la Chine et de la Mongolie. Des populations reproductrices isolées se trouvent également dans l'est de la Turquie d'une part et au Tibet d'autre part. L'aire de distribution hivernale de la Grue cendrée inclut principalement certaines régions de France, la péninsule ibérique, l'Afrique du Nord, la vallée du Nil aussi loin vers le sud que l'Éthiopie, le Moyen Orient, l'Inde, l'est et le sud de la Chine. L'espèce est encore présente sur la majorité de son aire de distribution historique, bien qu'elle ait disparu au cours des dernières 200 à 400 années en tant que reproductrice dans plusieurs régions d'Asie ; en Europe, la Grue cendrée a disparu en tant qu'espèce reproductrice sur une bonne partie de l'Europe de l'Ouest, la quasi-totalité de l'Europe du Sud, les Balkans, le sud de l'Ukraine...

La population mondiale de la Grue cendrée est estimée à au moins 400.000 individus.



Damien Hubaut

toutes les grues ne migrent bien entendu pas suivant une même trajectoire : on connaît au moins une dizaine d'axes principaux de migration pour la Grue cendrée, depuis les zones de reproduction du nord vers des zones d'hivernage, qui se situent depuis la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord (à l'ouest) jusqu'à la Chine (à l'est), en passant par l'Iran et l'Inde (notamment).

La migration des grues cendrées au-dessus de l'Europe occidentale a fait l'objet d'études (certes, empiriques au départ) dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle : on dispose donc de données très anciennes à ce sujet. Les grues utilisent différents couloirs de migration au-dessus de l'Europe, d'une largeur moyenne d'une centaine

de kilomètres chacun. La plupart des auteurs considère l'existence de deux couloirs de migration principaux, appelés le couloir occidental (qui mène les grues depuis la Scandinavie et les Etats baltes vers la péninsule ibérique, en passant par l'Allemagne et la France) et le couloir oriental (suivi par la plupart des grues ayant passé l'été en Finlande, dans les Etats baltes, en Russie d'Europe, en Biélorussie, et qui conduit les grues vers la Hongrie pour se disperser ensuite en poursuivant leur route vers le sud). Une troisième voie de migration existe cependant, au-dessus de l'extrême est de l'Europe, menant les grues originaires principalement de Russie ou d'Ukraine vers le Proche-Orient et, probablement, la vallée du Nil.

Chez les grues, parents et jeunes volent ensemble dans les mêmes formations pendant le voyage d'automne. Les grues volent aussi bien de jour que de nuit ; leurs puissants muscles pectoraux leur permettent de voler en atteignant une vitesse de croisière variant de 40 à

80 km/h (en fonction du vent), et elles peuvent parcourir, par temps favorable, plusieurs centaines de kilomètres par jour, à une altitude variant entre 200 et 1500 mètres (on a noté des cas exceptionnels de grues cendrées volant jusqu'à plus de 4000 mètres d'altitude !).



Dominique Duyck



Damien Hubaut

Pour les grues migrant au-dessus de l'Europe de l'Ouest, la lagune de Gallocanta en Espagne (province de Saragosse) est le dernier site de rassemblement massif des oiseaux. Parvenues sur leurs zones d'hivernage les grues se dispersent : les régions favorisées par les grues offrent aux oiseaux des ressources alimentaires suffisantes de même que des lieux de dortoirs nocturnes suffisamment sûrs. La majorité des oiseaux séjourne tout l'hiver dans la péninsule ibérique, principalement en Estrémadure : au cours des dernières années, on a cependant assisté à une augmentation importante du nombre de grues passant l'hiver en Aquitaine (France), au nord des Pyrénées, de même que sur certains autres de leurs sites-relais de migration, au lieu de poursuivre vers leurs zones d'hivernage « traditionnelles ».

Une évolution similaire se dessine le long du couloir de migration oriental, avec une augmentation parfois significative du nombre de grues passant l'hiver en Hongrie. Certaines années, jusqu'à 50.000 grues au total renoncent ainsi à poursuivre leur périple vers le sud de l'Europe. Cette tendance semble principalement liée à la disponibilité en ressources alimentaires sur les sites concernés : bien nourris, les oiseaux peuvent en

effet résister au froid (mais ne peuvent plus trouver de quoi s'alimenter en cas de gel intense ou d'abondantes chutes de neige).

« Certaines années, jusqu'à 50.000 grues au total renoncent ainsi à poursuivre leur périple vers le sud de l'Europe. »

Dès le mois de février, les grues entreprennent leur long voyage de retour vers les zones de nidification du nord, en suivant les mêmes couloirs de migration (bien que ce couloir soit légèrement décalé vers l'est pour ce qui est de la voie ouest-européenne) et en utilisant le plus souvent les mêmes haltes-relais. Les passages sont en général plus rapides qu'à l'aller. Le pic de la migration (en Europe occidentale) se situe généralement entre la fin février et la mi-mars, les grands vols de grues traversant à nouveau le ciel de la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, comme des annonciateurs du printemps tout proche... Le Lac Hornborga (Hornborgasjön), dans le sud de la Suède, est le dernier grand site de rassemblement des grues avant leur dispersion sur les zones de nidification du Nord.

Selon les études des mouvements migratoires des grues cendrées, il semble que les individus adultes (âgés de plus de 4 à 6 ans) se montrent plus fidèles aux couloirs migratoires et aux sites d'hivernage que les individus juvéniles, qui semblent faire preuve de plus de flexibilité : les jeunes grues suivent leurs parents lors du premier voyage migratoire vers le sud, puis s'émanicipent durant l'hiver ou pendant leur première migration de printemps. Ils peuvent par la suite choisir d'autres sites de relais migratoires, voire même parfois emprunter un autre couloir de migration.

La destruction de nombreuses zones humides, suite à l'extension de l'agriculture intensive, de l'urbanisation ou pour d'autres raisons encore au cours des derniers siècles écoulés, a privé les grues d'une bonne partie de leurs relais migratoires traditionnels : ces bouleversements ont fort probablement contribué à la raréfaction rapide de l'espèce en Europe.

Heureusement pour les grues, surtout à partir des années 1970, des infrastructures créées par l'homme ont assuré le remplacement des sites naturels perdus. L'exemple le plus connu et sans doute le plus frappant en est le lac du Der (et d'autres lacs artificiels de Champagne),

en France : d'année en année, la fréquentation par les grues de ce lac destiné à régulariser le cours de la Senne s'est accrue de manière exponentielle et spectaculaire, pour faire du lac du Der une des plus importantes haltes migratoires pour l'espèce en Europe occidentale. La Réserve d'Arjuzanx, en Aquitaine, est un autre bon exemple de zone humide créée par l'homme et dont profitent abondamment les grues en halte migratoire ou en hivernage.

“ L'exemple le plus connu et sans doute le plus frappant en est le lac du Der. ”

Une bonne dizaine de sites majeurs de relais migratoires des grues existent en Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Espagne (couloir occidental), ainsi qu'en Hongrie (Hortobágy). Le regroupement en nombres très importants des grues sur un nombre limité de sites de haltes migratoires peut cependant poser potentiellement un problème, dans le cas où de tels sites (aménagés par les hommes d'abord et avant tout pour répondre à des besoins humains et non dans l'intérêt des grues ou d'autres oiseaux !) viendraient à être modifiés ou altérés d'une façon telle qu'ils ne répondraient plus aux exigences des oiseaux...

La Grue cendrée a entamé très récemment une réapparition en tant qu'espèce nicheuse (réapparition certes très modeste et encore très aléatoire à l'heure actuelle, mais peut-être prometteuse pour l'avenir...) dans plusieurs pays européens où elle n'avait plus nidifié pendant plusieurs dizaines d'années, comme la République tchèque, la France, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne. Et des stationnements prolongés sont notés en Belgique, dans les fagnes restaurées du plateau de Saint-Hubert ou du plateau des Tailles : prélude à une nidification dans un futur proche ?



Damien Hubaut

L'Allemagne présente une situation particulière à cet effet, puisque, outre les « grands » sites de relais migratoires des grues que sont le Parc national des Vorpommersche Boddenlandschaften (côte de la Baltique), la région du Rhin-Havelluch (Etat du Brandebourg) et la région de la Diepholzer Moorniederung (Etat de Basse-Saxe), une soixantaine de sites secondaires sont également utilisés par les grues, certains de ceux-ci rassemblant chaque année plusieurs milliers d'individus.

### ... mais qui garde ses mystères !

Les nombreuses études effectuées à ce jour, concernant la migration des grues cendrées au-dessus de l'Europe (et plus loin encore), de même que les innombrables données provenant d'observations visuelles, d'informations fournies par des grues équipées d'émetteurs ou de balises, ont certes permis de dresser un tableau relativement

fiable des tendances générales en ce qui concerne les différentes voies de migration suivies par les grues se reproduisant dans des régions différentes d'Europe, ainsi que sur les zones préférentielles d'hivernage de ces oiseaux.

“ Les résultats du suivi migratoire a fourni des informations surprenantes. ”

Mais les recherches ont également montré à quel point le comportement migratoire des grues cendrées en Europe demeure une matière complexe, riche en exceptions aux règles générales, de même qu'un phénomène en constante évolution. L'exemple de l'Estonie est assez significatif à ce sujet : les résultats du suivi migratoire des grues cendrées se reproduisant en Estonie a en effet fourni des informations parfois surprenantes. L'analyse des données a prouvé que des grues estoniennes utilisent les trois couloirs migratoires eu-



ropéens : 83 % pour le couloir ouest-européen, 14 % pour le couloir est-européen et seulement 3 % pour l'extrême est de l'Europe. La majorité des grues estoniennes passe l'hiver dans la péninsule ibérique, mais un certain nombre d'individus passe l'hiver en Afrique du Nord, en Turquie, en Israël et quelques-uns s'aventurent même jusqu'au Soudan.

Même si l'essentiel des données concernant la dispersion des grues estoniennes provenait de quelques pays seulement, où fut notée la plupart des grues originaires d'Estonie en migration ou en hivernage (dans l'ordre d'importance, l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Hongrie), des grues estoniennes furent également notées dans un nombre étonnamment élevé d'autres pays : Finlande, Suède, Lettonie, Lituanie, Biélorussie, Ukraine, Pologne, République tchèque, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Roumanie, Suisse, Italie, Maroc, Egypte, Israël et Soudan (nord) !

Les chercheurs ont montré que - assez logiquement - les grues se reproduisant dans l'ouest de l'Estonie optent massivement pour le couloir migratoire ouest-européen ; mais les individus nichant plus à l'est du pays se

répartissent, quant à eux, sur les trois axes migratoires. Un certain nombre de grues estoniennes effectue d'abord une large boucle vers l'ouest, au-dessus de la mer Baltique et de la Suède, avant de se diriger plus vers le sud. Plus surprenant encore, certaines grues optent pour des couloirs migratoires différents d'une année à l'autre. Et enfin, globalement, le

“ Enfin, de nouvelles habitudes ou de nouvelles voies de migration sont apparues. ”

couloir migratoire ouest-européen semble de plus en plus obtenir les faveurs des grues estoniennes, tandis que le couloir est-européen suit une tendance inverse...

### Phénomène en évolution constante

Le phénomène migratoire des grues cendrées au-dessus de l'Europe semble également subir une évolution globale constante depuis plusieurs dizaines d'an-



Raf Pauwels



Damien Hubaut

nées, et des tendances claires ont été mises en lumière par les observations et les études.

Le nombre de grues, demeurant en hivernage dans des régions telles que le centre-est de l'Allemagne ou le nord-est et le centre de la France, a connu une augmentation significative, les grues ne poursuivant leur voyage vers le sud que lorsqu'elles sont contraintes par des conditions climatiques trop défavorables.

“ Le nombre de grues demeurant en hivernage a connu une augmentation significative. ”

De la même manière, l'hivernage dans le sud de la France, au pied des Pyrénées (Aquitaine), a connu un accroissement significatif : pour la première fois durant l'hiver 2014-2015, il est probable qu'un nombre supérieur de grues ait passé l'hiver en France plutôt qu'en péninsule ibérique. Et le nombre d'individus poursuivant le voyage jusqu'en Afrique du Nord via le détroit de Gibraltar est aujourd'hui devenu plus ou moins marginal, alors que dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la majorité des grues passait (selon les données disponibles) l'hiver en terre africaine.

Les grues se sont merveilleusement adaptées à des environnements fortement modifiés et artificialisés par l'homme : la plupart des sites de relais migratoires majeurs actuels sont des plans d'eau artificiels, sur lequel le rythme annuel des eaux réglé par l'homme convient parfaitement aux exigences des oiseaux pendant leurs haltes migratoires ; et la grande culture industrielle (du maïs, principalement) fournit aux grues les ressources alimentaires dont celles-ci ont besoin pendant leurs haltes. On serait presque tenté d'en conclure que les milieux hautement anthropisés sont les plus favorables aux grues !

Enfin, de nouvelles habitudes ou de nouvelles voies de migration sont apparues. Des milliers de grues se reproduisant dans les Etats baltes préfèrent ainsi traverser la mer Baltique vers l'ouest pour atteindre la Suède, avant de poursuivre leur route vers le sud, au lieu de s'éviter la traversée de la mer (toujours risquée) en partant directement vers le sud. Des passages automnaux de grues, parfois spectaculaires, sont notés depuis quelques années le long d'un axe est – ouest au pied des Alpes, dans le nord de l'Italie, ce qui semble être un phénomène très récent : et on ignore jusqu'ici vers où se dirigent ces oiseaux (Aquitaine ? Espagne ?).

Si seulement les grues pouvaient nous expliquer... ●



# Vos dons font la Différence !

## **Aidez-nous à les aider !** **Les accueillir dans nos réserves naturelles**

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés, où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles ; ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

# merci

La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don réserves naturelles. »





## TARIF 2016 Prix par personne par jour • TVA comprise

### PENSION COMPLETE

#### ADULTES (à partir de 12 ans)

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Groupe de 20 personnes et plus .....  | 40 € |
| Groupe entre 15 et 19 personnes ..... | 45 € |
| Groupe entre 10 et 14 personnes ..... | 50 € |
| Groupe de - de 10 personnes .....     | 55 € |

#### ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Groupe de 20 personnes et plus .....  | 20 € |
| Groupe entre 15 et 19 personnes ..... | 25 € |
| Groupe entre 10 et 14 personnes ..... | 30 € |
| Groupe de - de 10 personnes .....     | 35 € |

ENFANTS (jusque 4 ans) ..... 5 €

### LITERIE

Location set de draps, taie et couette  
pour la durée du séjour ..... 10 €



### REPAS SUPPLÉMENTAIRES

#### ADULTES (à partir de 12 ans)

|                      |      |
|----------------------|------|
| Petit déjeuner ..... | 8 €  |
| Dîner .....          | 14 € |
| Souper .....         | 11 € |

#### ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

|                      |      |
|----------------------|------|
| Petit déjeuner ..... | 6 €  |
| Dîner .....          | 12 € |
| Souper .....         | 9 €  |

BBQ (en + du repas principal) ..... 10 €

### ANIMATIONS

#### VISITE DE LA RÉSERVE

guide (2 heures), frais de déplacement compris ..... 70 €

#### ANIMATION « NATURE »

guide (2 heures) - thème au choix : oiseaux, biodiversité,  
plantes, champignons, traces animaux ,  
« Confiture », « abeilles » ..... 70 €

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,  
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89  
Courriel : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

# JALNA AU ♥ DE LA NATURE

2016 • 2 l'Homme & l'Oiseau 25

NOTRE CENTRE NATURE



# Une journée pas comme les autres...

Pour la deuxième année consécutive, Les Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB), Ardennes & Gaume (A&G) et la Ligue Royale Belge pour la Protection des oiseaux (LRBPO) ont organisé une journée des conservateurs de réserves naturelles. Cette année, elle se passait à Heure-en-Famenne dans notre Centre Nature de Jalna. Vingt-trois personnes, représentant autant de réserves ont répondu à l'appel. Ces journées sont devenues nécessaires pour échanger les expériences, car les conservateurs de réserves naturelles sont confrontés à des problèmes qu'ils doivent, trop souvent, résoudre seuls et avec les moyens du bord.

Jean-Claude Beaumont

Le matin, c'était la découverte de la réserve de Jalna à Heure sous la conduite du conservateur J.C. Beaumont et, après un excellent buffet froid, ce fut la visite de la réserve du Cobri à Lessive animée par le conservateur M. David. Le soleil étant de la partie, les visites





Vue partielle de la réserve de Jalna.

furent un vrai régal pour les yeux, car les orchidées étaient en pleine floraison, et pour les oreilles car les oiseaux étaient particulièrement en voix.

### La réserve de Jalna

Les seize hectares de la réserve sont constitués d'une alternance de prés de fauche et de collines boisées, ils sont exposés plein sud. La végétation et l'entomofaune reflètent les situations différentes qui vont de la pelouse calcaire, sèche, chaude et ensoleillée, à la mégaphorbiaie, et l'aulnaie marécageuse. Les reliefs sont occupés par des bois et les vallées par des prairies de fauche. Les lisières sont fleuries avec les buissons d'Épines noires et d'Aubépines.

« L'addition des types de végétation du domaine forme un ensemble naturel unique » selon André De Kimpe de l'Université de Gand. Les écosystèmes sont bien développés et les possibilités pour une protection durable de la nature y sont conséquentes. La valeur actuelle du domaine n'est pas seulement due à la pré-

sence unique du Bois gentil (*Daphne mezereum*) et de l'Orchis Bouffon (*Orchis morio*), mais aussi par la présence d'espèces rares pour la Belgique ou pour la région, en populations importantes.

Cette mosaïque de milieux favorise une biodiversité très riche. Jusqu'à présent on y dénombre 551 espèces de plantes, 928 espèces de champignons, 100 espèces d'oiseaux et une quinzaine d'espèces de mammifères, sans oublier les 203 espèces d'araignées qui à chaque fois effraient certains visiteurs.

### La réserve du Cobri

Réserve naturelle de 13 ha 50, le Cobri est constitué d'un ensemble de petits tiennes entourés de terres agricoles où dominent les cultures de céréales. Quelques prés de fauche et prairies viennent s'y imbriquer, y créant une grande richesse de la flore et de la faune.

Les « tiennes », vocable d'origine gauloise, désignant les collines formées de schistes et bandes calcaires issues des massifs coralliens du Fras-nien, ont servi de « vaine pâture » du Moyen âge



*Vue partielle de la réserve du Cobri.*

à la fin du siècle dernier et parfois même encore jusqu'à il y a quelques dizaines d'années. Ils ont nourri de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons, auxquels suffit une herbe dure.

Ces parcours communaux, formés de pelouses sèches, avaient une étendue considérable. Ils étaient régénérés au printemps par le feu, afin de stimuler la repousse d'une herbe plus tendre. Ils ont suscité depuis longtemps l'intérêt des botanistes, en raison de leur flore remarquable où l'on trouve de nombreuses orchidées et gentianes calcicoles.

On y rencontre une mosaïque de milieux variés : pelouses sèches sur schistes et calcaires, de marécages en mélange de prés de fauche et de prairies abandonnées, bordées de haies centenaires, de fourrés épais de ronces et d'épines,

de saulaies, de friches, d'une futaie de chênes au sous-bois touffu, de grands pins sylvestres à la cime tourmentée, d'un vieux taillis d'essences variées et d'une pessière qui offrent des refuges très appréciés par les animaux.

Le Cobri est un assemblage extraordinaire de petits biotopes très différents couvrant de petites collines auxquelles le ru de Cobri vient ajouter le charme de son eau fraîche et limpide. Le site accueille une avifaune remarquable et fait l'objet d'un suivi migratoire depuis de nombreuses années. Les orchidées y sont particulièrement bien représentées ainsi que les insectes, notamment les lépidoptères. La Réserve Naturelle du Cobri forme, avec d'autres entités voisines, un ensemble de grande valeur biologique. ●

# Bocogne

Voici des nouvelles de notre petite réserve de Bocogne (Nassogne).

Après la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) et le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), cette année c'est l'abondance de l'orchis tacheté ou maculé (*Dactylorhiza maculata*) qui attire l'attention à un point tel que le Bouton d'or semble y être une plante rare. ●



Jean-Claude Beaumont



Didier Vieuxtemps



Jean-Claude Beaumont

NOUVELLES DE NOS RÉSERVES



# Nouvelles offres classes vertes à Jalna



NOTRE CENTRE NATURE

La Ligue a mis en place une offre spéciale pour donner la possibilité aux écoles de réaliser leurs classes vertes dans notre Centre Nature de Jalna. Nous proposons des activités variées dans un cadre idyllique, pendant 3 ou 5 jours.

Au travers des animations, les enfants profitent de moments inoubliables. Ils partent explorer la nature par le biais de jeux, de mises en situation, de questionnement individuel, de travail en groupes. Autant de démarches pour susciter la curiosité et l'émerveillement des enfants.



*Découvrir le monde secret des abeilles.*



*Partir sur les traces des animaux sauvages.*



*Devenir un vrai cuisinier nature.*

## SÉJOUR 3 JOURS :

à partir de 60 € par enfant de 5 à 12 ans en pension complète et à partir de 80 € pour les 12-18 ans.

## SÉJOUR 5 JOURS :

à partir de 95 € par enfant de 5 à 12 ans en pension complète et à partir de 135 € pour les 12-18 ans.

Plus 5€ par activité (2h.) avec animateur.

Plus d'infos sur notre nouveau site web [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

# ANIMATIONS NATURE



**La Ligue propose aux écoles différents types d'animations nature :**

- Oiseaux
- Mammifères
- Insectes
- Cuisine des plantes sauvages
- Biodiversité
- Arbres
- Champignons
- Création d'un coin nature
- Visite d'une réserve naturelle
- Monde aquatique

**Durée :** 1 ou ½ journée

**Niveau :** 3<sup>ème</sup> maternelle à 2<sup>ème</sup> secondaire

**Prix :** 5 €/enfant pour ½ journée • 7 €/enfant pour 1 journée

**Plus d'info par téléphone 02 521 28 50 • 0471 400 673  
ou par e-mail : [ludivine.janssens@birdprotection.be](mailto:ludivine.janssens@birdprotection.be)**

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux  
Rue de Veeweyde 43-45 • B-1070 Bruxelles  
[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)





# La mare de Sous-St-Roch

**Le jeudi 26 mai dernier, le creusement de la mare, dans notre réserve naturelle de Sous-Saint-Roch à Nismes (Viroinval), a débuté. Le lendemain elle était terminée. Cette mare, jumelée avec un poste d'observation qui est déjà construit, sera un atout écologique et didactique incontestable.**

Le début des travaux a fait l'objet d'un reportage sur la chaîne de TV Canal C.

Les travaux terminés, la mare a commencé à se remplir naturellement.

Gérée de main de maître par Camille Cassimans et le Comité de gestion des Cercles des Naturalistes de Belgique, cette réserve est un petit bijou dans une région qui en compte déjà beaucoup et qui fait partie du Parc Naturel Viroin-Hermeton. ●



# Fondation Libon-Jamar

**Le plan de gestion réalisé par la Ligue Royale Belge pour la protection des Oiseaux, du domaine de la Fondation Libon-Jamar à Vierset-Barse (+/- 50 ha) a débuté ce printemps.**

Voici le compte rendu succinct de notre Conservateur Eric Melin :

Lors de mes premières interventions, je me suis prioritairement attaché à l'inventaire et à la cartographie des habitats biologiques et à la flore en cours de développement. Pour l'avifaune, je n'ai noté que les oiseaux forestiers classiques: Sittelle, Pic épeiche, Pouillot fitis, etc... Un inventaire plus complet est effectué actuellement par Francis Bathy (Administrateur de la Ligue).

Sinon, les points forts sur les quelque 25 ha forestiers de la propriété sont :

- les aulnaies-frênaies de bords de ruisseaux et alluviales, avec une station remarquable à colchiques d'automne (malheureusement en limite extérieure de propriété, mais il reste pas mal d'incertitudes de terrain sur les limites cadastrales);
- un petit étang, un ancien étang sans plan d'eau, une jonchaie sur suintements et quelques zones de sources et suintements, avec notamment le Populage des marais (*Caltha palustris*), la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) et le Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*);
- les quelques massifs d'anciennes chênaies acidophiles à neutroclines indigènes avec, entre autres, la Renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*) et la Parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*);
- quelques affleurements rocheux schisteux, dont certains colonisés par une fougère : le Polypode commun (*Polypodium vulgare*);

- et de manière plus anecdotique, mais constituant principalement des habitats intéressants pour la faune : divers massifs buissonnants de recolonisation ligneuse et fourrés d'épineux, chemins creux et arbres à cavités, principalement sur talus, (notamment anciens alignements de charmes et quelques chênes isolés).

La majeure partie de la propriété a toutefois été aménagée avec des plantations, assez récentes (années 1990 et 2000), de groupements feuillus divers, principalement, et aussi de quelques groupements de résineux, heureusement plutôt marginaux. Hormis certaines de ces plantations, le site n'est apparemment pas colonisé par des plantes exotiques invasives ou indésirables.

Certains travaux ont déjà été entrepris : la création de deux mares dans l'ancien étang, suivant mes indications. Creusements effectués grâce à Monsieur Libon : qu'il en soit remercié. ●



# Elagage et abattage d'arbres en période de nidification

La période de nidification est un moment critique pour les oiseaux. Les parents sont concentrés sur leur rôle de nourrissage et de protection des oisillons. Ces derniers sont à la merci de nombreux dangers de par leur fragilité, leur dépendance nutritive et thermique, leur manque de mobilité et parfois, leur inconscience face aux prédateurs. Il est donc souhaitable de limiter au maximum le dérangement des nichées ou la perturbation de leur environnement. Nous demandons donc d'éviter tous les travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres et de buissons au printemps et en été.

Ludivine Janssens et Corentin Rousseau

## PROTECTION

### L'intérêt des arbres et arbustes pour les oiseaux : support à la construction du nid

Pour élever les jeunes, certaines espèces d'oiseaux vont construire un nid dans la végétation ou à l'intérieur d'un arbre creux. Celui-ci est plus ou moins élaboré, allant du simple amas de brindilles au nid soigneusement tressé et garni.

Les travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres et de buissons risquent de détruire de nombreux nids d'oiseaux de manière directe ou indirecte en perturbant la végétation autour de ceux-ci ou en laissant un libre accès au nid pour les prédateurs.

### Apport de nourriture

La végétation est aussi importante car les oi-





seaux vont y trouver une très grande part de leur nourriture. Pour nourrir leurs jeunes, les adultes vont choisir des proies riches en protéines. Beaucoup de granivores délaissent alors les graines et choisissent des insectes ou autres

“ **La végétation est aussi importante car les oiseaux vont y trouver une très grande part de leur nourriture.** ”

invertébrés pour alimenter leur nichée. Dans la végétation, ils trouveront des chenilles, des sauterelles, toutes sortes de mouches, etc. Tailler ou couper cette végétation peut avoir un impact négatif sur leurs ressources alimentaires.

### Protection

Les arbustes et les arbres procurent des perchoirs pour les oiseaux, un abri leur permettant de se protéger des intempéries mais aussi de la chaleur.

### Et les mammifères ?

D'autres animaux peuvent être présents au creux d'un arbre. Les écureuils construisent des nids dans les fourches ou dans le tronc. Ils sont donc, eux aussi, en danger lorsqu'on taille ou coupe les arbres.

### Un entretien de la végétation respectueux de la faune

Dans l'intérêt des animaux mais aussi de la végétation, il est conseillé d'effectuer la taille durant le repos végétatif à la fin de l'automne, et l'hiver. Ce qui permet d'éviter des écoulements de sève mais aussi de favoriser la cicatrisation.

En dehors de problèmes de sécurité, dus au risque élevé de chute d'un arbre ou d'une branche, nous conseillons donc d'éviter la taille et la coupe d'arbres durant les mois d'avril à mi-août.

### Législation

Aucune législation wallonne n'interdit la taille et la coupe d'arbres et d'arbustes en période de nidification. Presque chaque jour, la Ligue re-



çoit des appels de particuliers inquiets car ils voient disparaître les arbres où nichent certains oiseaux. Chaque semaine, des jeunes oiseaux dont le nid a été détruit arrivent dans les centres de revalidation pour la faune sauvage.

**“ Aucune législation wallonne n’interdit la taille et la coupe d’arbres et d’arbustes en période de nidification. ”**

Pourtant, l'article 2, alinéa 2 et 3 du paragraphe 2 de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973 indique : « 2° il est interdit de perturber intentionnellement les oiseaux, notamment durant la période de reproduction et de dépendance », « 3° il est interdit de détruire, d'endommager ou de perturber intentionnellement,

*d'enlever ou de ramasser leurs œufs ou nids, de tirer dans les nids, ».*

Le citoyen ou l'entreprise peut alors toujours invoquer que la destruction ou la perturbation n'était pas intentionnelle. Il est donc important de mettre en place une législation pour une meilleure protection.

Par contre, en Région bruxelloise, il est interdit de couper des arbres et de les élaguer avec des engins motorisés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 août. Nous espérons donc que la Région Wallonne prendra rapidement les mêmes dispositions.

Nous avons envoyé un courrier à Monsieur Carlo Di Antonio, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et à Monsieur René Collin ministre de la Nature pour qu'ils légifèrent en ce sens. De plus, nous avons envoyé un communiqué de presse pour informer les citoyens de cette problématique. Espérons que cela porte ces fruits. ●



# Livret des noms d'espèces

Les noms des plantes, champignons et animaux sauvages de la région transfrontalière franco-belge réunis en un seul livret pour faciliter vos observations.

« Sjouette Sjevesje ? » « Chouette chevêche ? » Il n'est pas toujours facile de communiquer sur les plantes, les champignons et les animaux quand on s'exprime dans une autre langue. C'est pourquoi ce livret a été réalisé dans le cadre du projet Interreg « BiPS » ([www.bipsweb.eu](http://www.bipsweb.eu)) afin de favoriser les échanges entre naturalistes issus de régions linguistiques différentes. La province de Flandre occidentale et les partenaires de BiPS, en collaboration avec Natuurpunt, De Bron et Natuur.koepel vzw, ont uni leurs efforts pour rédiger ces listes d'espèces en français et en néerlandais. Cet opuscule très pratique est le fruit

de leur collaboration. Cet ouvrage reprend des espèces communes qui, dans leur grande majorité, sont observées dans notre région. Nous avons volontairement ajouté certaines espèces rares ou à identification délicate. Vous pensez qu'il manque une espèce? Si oui, faites-le nous savoir ([natuurbeleid@west-vlaanderen.be](mailto:natuurbeleid@west-vlaanderen.be)).

## Que faire avec vos observations ?

Pour la Flandre: [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be)

Pour les Pays-Bas: [www.waarneming.nl](http://www.waarneming.nl)

Pour la Wallonie: [www.observations.be](http://www.observations.be)

Pour la France (et le reste du monde): [www.observado.be](http://www.observado.be) ou [www.sirf.eu](http://www.sirf.eu)

Il est indispensable de se connecter pour encoder des observations. Il est par contre possible de consulter celles-ci sans login. Dans cet opuscule, la nomenclature est basée sur les listes de [www.observado.org](http://www.observado.org).

Editeur responsable:  
Daniel Senesael, Député-Bourgmestre, 4 Rue de Berne, 7730 Estaimpuis.



# Les chasseurs aiment la nature !

Les chasseurs aiment la nature. Ils ne manquent jamais une occasion de le dire et de l'écrire. Et cet amour ils viennent, une fois encore, de l'exprimer lors du salon **Hunting Capital**, un salon international de la chasse qui s'est tenu, du 15 au 17 avril 2016, au **Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert** (relaté dans **l'Avenir du Luxembourg** du 30 avril).

LA CHASSE EN QUESTION

Pour ce salon, qualifié de « cow-boy party » par la conseillère Brigitte Pétré (Ecolo), ils ont installé un chapiteau en Natura 2000, après avoir non seulement excavé de la terre en site de grand intérêt biologique, mais également effectué d'importants remblais de plus de 1,50m

de haut sur une prairie à orchidées, y créant des dégâts irréversibles. De plus, les parcours 4X4, organisés dans ce site Haute-Wamme-Masblette (BE34029), ont abîmé des zones humides, sans soucis d'y écraser grenouilles, tritons et salamandres.





Panneau didactique expliquant la gestion de la prairie, à orchidée.

Selon le député provincial Patrick Adam, toutes les décisions ont été prises en accord avec le D.N.F. (Département nature et forêts). Cependant, il manquait, pour les travaux réalisés, les permis ou dérogations suivants :

- permis d'urbanisme pour modification sensible du relief du sol avec avis conforme du fonctionnaire délégué,
- permis d'urbanisme pour modification de la végétation d'un Habitat d'Intérêt Communautaire (HIC),
- une dérogation de la Loi, sur la Conservation de la nature, pour destruction d'espèces (Orchidées entre autres) qui doit être donnée par le D.N.F., après consultation du Conseil supérieur de la conservation de la nature.

Pour nous, simples manants, il y aurait sans doute condamnation. Mais, pour ces seigneurs qui aiment tant la nature, y aura-t-il sur cette affaire évaluation appropriée des incidences et fixation de conditions relatives à des compensations ? ●

# Sauver la Perdrix grise,...

**Sauver la Perdrix grise nécessite de lui rendre un peu des conditions de vie qu'elle ne peut trouver dans l'agriculture moderne où chaque mètre carré doit produire un maximum.**

Michel David

Pour l'agriculture intensive, les éléments naturels tels que haies, talus, mares, fossés,... sont des improductifs à éliminer pour obtenir d'immenses terrains où n'est cultivée qu'une espèce à la fois.

Par des pulvérisations, l'agriculteur veille à ce qu'il n'y ait ni insecte ni plante adventice menaçant de réduire ou concurrencer, si peu soit-il, ses productions de maïs, de blés, de pommes de terre, de betteraves,...

A cette aseptisation des cultures s'ajoute l'usage de machines lourdes et rapides, écrasant couvées et nichées, surtout lors du travail de nuit.





Nos campagnes sont ainsi devenues, en maints endroits, invivables pour la petite faune des champs.

## Préserver la biodiversité, promouvoir l'agriculture bio

Un peu d'espoir est donné par des exploitants qui, aidés par les mesures agro-environnementales, se tournent vers l'agriculture bio, plus en respect avec la nature. Mais, ils ne représentent encore qu'un trop faible pourcentage du territoire.

C'est insuffisant pour sauver notre Perdrix grise.

En France, la loi d'orientation agricole a instauré le bail rural environnemental (BRE) en 2006.

Un premier bilan de ce bail à clauses environnementales, établi par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), démontre l'intérêt du dispositif pour assurer la préservation de la biodiversité.

Le deuxième usage des clauses environnementales vise la promotion de l'agriculture biologique.

## A quand des clauses environnementales en Wallonie ?

En France, les clauses pouvant être incluses sont définies par le Code rural :

- non-retournement des prairies ;
- limitation ou interdiction de l'emploi de fertilisants (engrais) et/ou de produits phytosanitaires (pesticides) ;
- diversification des assolements ;
- création, maintien et entretien d'infrastructures écologiques (haies, talus, murets, mares, fossés...) ;
- pratiques associant agriculture et forêts...

En tout, ces clauses portent sur 16 pratiques culturelles.

Pour assurer la préservation de la biodiversité de nos campagnes, et ainsi sauver la Perdrix grise, l'Alouette des champs, la Caille des blés, et bien d'autres..., il est incontournable de revoir la loi sur le bail à ferme afin d'instaurer également en Wallonie le bail rural environnemental. ●

# Recours au Conseil d'État !

**Vous étiez 11.145 à réclamer un moratoire de la chasse à la Perdrix grise et à la Sarcelle d'hiver, deux espèces menacées selon la liste rouge constituée par l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie.**

Michel David

LA CHASSE EN QUESTION

Mais, le Ministre de la chasse, qui doit veiller aussi à la conservation de la nature, vient de montrer qu'il n'est disposé à aucune protection. Sa politique est de plaire aux chasseurs qui désirent préserver, contre toute éthique, de monstrueux lâchers-massacres d'oiseaux d'élevage. C'est donc sans surprise que ce ministre a présenté à l'adoption par le Gouvernement wallon un nouvel arrêté quinquennal autorisant encore la chasse à la Perdrix grise et à la Sarcelle d'hiver.

Ce nouvel arrêté du 24 mars dernier, qui entrera en application le 1<sup>er</sup> juillet 2016, ne s'arrête malheureusement pas à la continuité de la chasse à des espèces menacées. Il autorise aussi plus de possibilités à la chasse crépusculaire et aurorale. Il y supprime des conditions de distances, lieux et dates et y ajoute le pigeon ramier. Chasser, non seulement à l'affût mais en plus à l'approche, après le coucher du soleil ou avant son lever, augmente sensiblement le tir, par confusion, sur des espèces protégées.

Une étude du Muséum national d'histoire naturelle en France, menée de 1966 à 1992, qui recensait les retours de bagues des oiseaux tués à la chasse, fait ap-

paraître un taux d'erreur d'identification de 13,2 % par les chasseurs, alors qu'ils ont le canard dans les mains. Dans cette même étude, moins de 30 % des chasseurs avaient identifié correctement le Pigeon colombin, confondu principalement avec le Pigeon ramier. Autoriser des tirs crépusculaires ajoute, sans équivoque, à la confusion avec des espèces qui sont protégées.

Enfin, en association avec GAIA, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux demande au Conseil d'État l'annulation de cet arrêté sur la chasse, non seulement pour ce qui précède, mais aussi en raison de ce qu'il viole la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux. Il est inadmissible d'encore admettre des pratiques dans lesquelles interviennent des chiens ou des rapaces qui maltraitent les animaux pourchassés ou en subissent des blessures (chiens éventrés !)



42 l'Homme & l'Oiseau 2 • 2016

# Le legs, perpétuez la vie !

Mésange huppée

Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

## VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

## Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) ..... (nom, prénoms), né(e) le ..... à ..... (date et lieu de naissance), domicilié(e) à ..... (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :  
Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de ..... euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant ..... (appartement, terrain...),  
situé à ..... (adresse complète).

Fait à ..... le ..... (Signature).....



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

# Concours de dessin

Un concours de dessin est organisé par la commune de Beauvechain, tous les deux ans depuis l'année 2010, dans le cadre de l'échévinat de l'environnement, du développement durable et du Plan Communal de Développement de la Nature afin de sensibiliser les enfants à la découverte de la nature et à la sauvegarde de notre patrimoine naturel et environnemental.

Le thème du concours de cette année était « Dessine-moi un oiseau ! ». Tous les élèves des écoles de l'entité, tous réseaux scolaires confondus, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire, ont été invités à participer à ce concours.

La Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux est associée à ce projet, depuis le début, notamment en fournissant des lots (jumelle, revues, posters, nichoirs, T shirt...) pour récompenser les lauréats. Ce projet est initié

par Vincent Bulteau, éco-conseiller de la commune.



Le prix de la Ligue a été attribué à Juliette Guyot de Nodebais pour son magnifique dessin : une aquarelle représentant un Rouge-gorge au lever du soleil. Félicitations à la lauréate. ●

CONCOURS DE DESSIN





## NOUS SERONS PRÉSENTS

**2 > 4 SEPTEMBRE 2016**

### « VALÉRIANE » à Namur

Valériane, c'est 300 exposants et 60 conférences autour des thématiques de l'agriculture, le jardinage bio, l'alimentation, l'habitat, les énergies, l'écobioconstruction, l'habillement, le tourisme écologique et solidaire, les associations environnementales, la mobilité et l'hygiène.

#### Namur Expo

Avenue Sergent Vrithoff 2  
5000 Namur

**24 > 25 SEPTEMBRE 2016**

### « QUINZAINE DE LA NATURE » à Namur

La Quinzaine de la Nature de la ville de Namur est de retour !

Une foule d'activités et d'expositions attendent le grand public avec un même but : dévoiler le patrimoine naturel local sous un nouveau jour.

Place d'Armes  
5000 Namur

**14 > 23 OCTOBRE 2016**

### « FESTIVAL NATURE » à Namur

C'est le rendez-vous incontournable des passionnés de nature.  
Au programme : des concours photos, un village nature de plus de 50 exposants, des conférences, des balades nature et de nombreuses animations...

#### Acinapolis

Rue de la Gare Fleurie 16  
5100 Namur

# Minas Gerais

**Le nom « Minas Gerais » se traduit par « Mines communes », il a été donné par les portugais à cet état fédéré du Brésil. Comme son nom l'indique, ce territoire renferme d'importantes mines souvent associées à des villes coloniales : mine d'or (Ouro Preto), mines de diamant (Diamantina), gigantesques mines de fer... Sa richesse est aussi naturelle, malheureusement très menacée.**

Jean-Claude Beaumont

D'une superficie de 586.522 km, presque autant que la France (648.801 km<sup>2</sup>), le Minas était autrefois recouvert, en ses parties sud et est, par la forêt tropicale atlantique ; il n'en existe plus que des lambeaux. Le défrichement a été opéré dès la colonisation, pour l'exploitation des bois nobles, mais surtout pour l'exploitation minière et pour la sidérurgie qui utilise, encore de nos jours, le charbon de bois pour alimenter les hauts - four-

neaux. La Belgique n'est pas innocente dans l'affaire puisque la sidérurgie a été implantée par des belges au début du siècle passé dans la région de Joao Monlevade. La société Belgo Mineira sera avalée par la suite par le groupe belgo-luxembourgeois Arbed, en 1921, puis plus récemment par Arcelor Mittal. La forêt a aussi été remplacée, sur les terrains plus accidentés, par des plantations de café, de pins et d'eucalyptus et des pâturages.



*La déforestation laisse place à la savane.*



Jean-Claude Beaumont

*Les feux volontaires sont une vraie plaie dans la région.*

A part la forêt atlantique, le reste de l'état est recouvert de Cerrado que l'on peut traduire par la savane. Savane elle-même menacée par l'agriculture industrielle et par les feux qui embrasent chaque année la région. Ces feux sont boutés par la population, qui ne se doute pas qu'en continuant cette pratique ils finiront par faire de leur milieu de vie un désert stérile.

Les zones montagneuses sont relativement préservées et sont en général devenues des parcs nationaux.

Nous avons eu l'occasion de visiter deux fois le Parc national de Caraça qui est situé dans la

Serra do Espinhaço. Son altitude varie entre 720 et 2070 m. C'est un site fabuleux. Au pied de la montagne du même nom : un sanctuaire historique qui fut fondé en 1774. Il sera transformé en 1820 en collège. Très renommé pour la formation des futurs prêtres, abbés et hommes politiques, il fut détruit en partie par un incendie en 1968. Actuellement, il abrite toujours des religieux qui accueillent pèlerins et touristes. Au XIX<sup>ème</sup> siècle l'empereur Pedro II, en visite, trébucha sur un pavé à l'entrée du sanctuaire. Marqué de la couronne impériale, il est toujours visible. Voilà pour l'histoire et la petite histoire.

A la fois centre spirituel et réserve naturelle, Ca-



*Le sanctuaire de Caraça situé dans le parc du même nom.*



Coracine ignite.

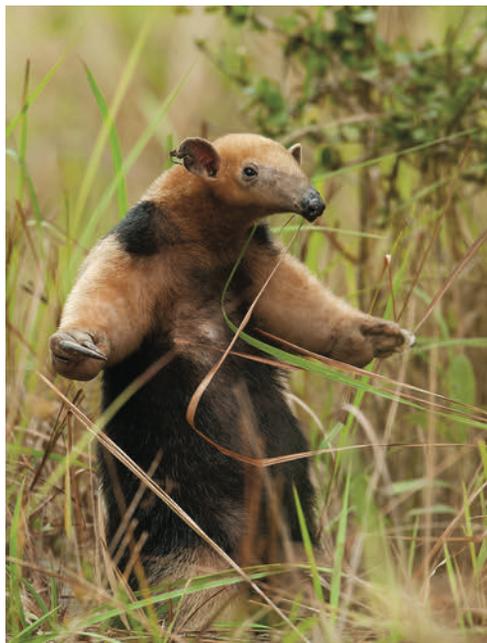


Le Penelope marail.

Jean-Claude Beaumont

raça offre au naturaliste et au touriste tout ce dont il a besoin pour se ressourcer.

La végétation dans la zone basse du parc est la forêt atlantique, en altitude elle est typique du cerado, savane néotropicale très riche en espèces. Dans ce cas c'est le milieu typique de la montagne et non un milieu secondaire dû au défrichement. On y trouve 430 espèces d'arbres et arbustes et plus de 1.600 espèces de plantes et animaux.



Le Fourmilier à collier en position de défense.

Parcouru par quelques sentiers qui mènent à une chapelle isolée, vers des cascades, ou vers un lac, ou encore vers les sommets, le parc est très peu connu du « birdwatcher ». Pourtant les observations sont nombreuses. Les déplacements dans la montagne sont aisés car la température y est fraîche, ce qui n'est pas le cas dans les vallées. Une seule espèce d'oiseau y est endémique et très rare : le Grisin des montagnes (*Formicivora serrena*). Le Grisin est un petit oiseau brun et gris souligné d'une ligne blanche qui va du bec à l'aile en passant par au-dessus de l'œil. Le Cotinga à queue fourchue (*Phibalura flavirostris*), strié de noir et jaune, ressemble à une hirondelle de 21,5 cm. Le Coracine Ignite (*Pyroderus scutatus*) est très rare et localisé ; les plumes de sa gorge sont écarlates. Le Râle noirâtre (*Pardirallus nigricans*), et le Pénélope marail (*Penelope marail*) qui ressemble à une dinde, le Todirostre à poitrine ombrée (*Hemitriccus diops*) sont quelques belles observations faites le long du sentier. Un ornithologue français a pu observer, en une journée et une matinée, 83 espèces.

Mais il n'y a pas que les oiseaux. Au détour du sentier, nous avons été surpris par un petit fourmilier au pelage noir et roux. Aussi surpris que nous, il s'est mis debout en position de défense en poussant un cri semblable à un grognement puis, en un éclair, à disparu. Le Fourmilier à collier (*Tamandua tetradactyla*) se nourrit de fourmis, de ter-



*Moucherolle aquatique*

Jean-Claude Beaumont



Jean-Claude Beaumont

La région du café.

OISEAUX DANS LE MONDE

mites, mais aussi d'abeilles car sa longue queue préhensile lui permet de grimper aux arbres.

Au monastère, un rituel unique a lieu tous les soirs depuis des dizaines d'années. J'y ai assisté. Après le repas, vers 20 heures, avec les hôtes présents, je me suis assis sur le parvis de l'église, en prenant bien soin de laisser libre le grand escalier qui mène au parvis. Assis en cercle, nous attendons trois quarts d'heure. Le prêtre, avec une gamelle remplie des restes du repas, se place au centre, cogne la gamelle sur le sol et la dépose à ses pieds. À 20h49, dans un silence total, une louve à crinière monte lentement la vingtaine de marches de l'escalier et va directement vers la gamelle, mange rapide-

ment et s'en va. Deux minutes plus tard un mâle arrive et termine le repas. Malgré la présence de nombreuses personnes et le crépitement des flashes, ces loups ne sont pas affolés, mais ils restent cependant très méfiants. La légende veut que ces loups viennent ainsi, chaque soir, rendre hommage au Seigneur.

Le Loup à crinière (*Chysocyon brachyurus*) ne ressemble pas du tout au loup. C'est plutôt un très grand renard, haut sur pattes. Tout comme le renard, son pelage est roux avec les extrémités des pattes noires. Sa queue est plus courte que celle du renard et de couleur blanche. Sa tête est un copié-collé de celle du Renard. Seule, la crinière noire le différencie de notre



Jean-Claude Beaumont

Le Loup à crinière sur le parvis de l'église.



Jean-Claude Beaumont

Merle à ventre roux.





José Felipe Monteiro Pereira

Calliste à tête verte.



Jean-Claude Beaumont

Guira cantara.

goupil. De la famille des canidés, il est le seul représentant de son genre et génétiquement distinct de tous les autres canidés. Il émet un cri qui pourrait être retranscrit par « reueuhhh » ou « rououhhh ».

Nous quittons la montagne, vers l'est, pour la région de Caratinga. L'environnement et le climat y sont idéaux pour la culture du café. Dans la région que nous avons visitée, les plantations ne sont pas industrielles. De nombreux petits exploitants, regroupés en coopérative, cultivent le café de manière artisanale. On fait sécher les grains dans les cours de ferme.

La région possède encore de nombreux petits coins de nature où la culture caféière n'est pas possible. Les observations d'oiseaux y sont nombreuses : le Sabia ou Merle à ventre roux (*Turdus rufiventris*) qui a le même comportement que notre merle, c'est l'oiseau national du Brésil ; le Caracara huppé (*polyborus plancus*) de la famille des falconidés est un rapace très opportuniste qui se nourrit de charognes ou

de restes de cuisine ; l'Aigrette bleue (*Egretta caerulea*) qui affectionne les prairies humides ; le Tyran pitangua (*Megarynchus pitanga*) dont le chant lui a donné son nom portugais : Bem-ti-vi ; le Calliste à tête verte (*Tangara seledon*) un véritable bijou volant ; Le tico-tico ou Bruant chingolo (*Zonotrichia capensis*) qui est très répandu même au cœur des villes ; Le Guira cantara (*Guira guira*) très commun : il ressemble à un coucou de couleur orange et possède une huppe hirsute ; le Moucherolle aquatique : (*Fluvicola mengete*) que nous avons photographié sur un abreuvoir ; le Sicalca bouton d'or (*Sicalis flaveola*), dont le mâle présente une calotte et le front orange vif ; il fréquente les jardins et les parcs...

Comme toujours en Amérique du Sud, les observations sont nombreuses tant l'avifaune est riche, beaucoup plus riche qu'en Europe. ●



Jean-Claude Beaumont

Bruant chingolo.



Jean-Claude Beaumont

Sicalca bouton d'or.

# Les expositions itinérantes de rapaces, interdites ?

**Vous savez certainement que les animaux sauvages, comme les lions, les éléphants etc., sont interdits dans les cirques et expositions itinérantes depuis le 11 février 2014. En effet, leur bien-être ne pouvait pas être respecté. Ces animaux ont besoin de grands espaces et souffrent des déplacements, de leur captivité dans des cages de quelques mètres carrés.**

Corentin Rousseau

A titre d'exception, cet arrêté stipule que l'interdiction ne concerne pas certains animaux. Une liste positive d'espèces a donc été annexée à l'arrêté royal du 2 septembre 2005, relatif au bien-être des animaux utilisés dans les cirques et les expositions itinérantes. Nous y retrouvons une vingtaine d'espèces ou groupes d'espèces.

Cette liste reprend de nombreux mammifères domestiqués depuis des millénaires, comme le chien, le chat, mais aussi des espèces plus exotiques comme le chameau, par exemple. Quatre

groupes d'oiseaux se retrouvent aussi dans la liste : Anatidae (les canards et oies), Columbidae (les pigeons et tourterelles), Gallinidae (les poules) et Psittacidae (les perruches et perroquets). Mais, dans cette liste, on ne retrouve pas les Accipitriformes, ni les Strigiformes, c'est-à-dire les rapaces diurnes et nocturnes.

A l'instar des lions, des tigres et éléphants, les rapaces devraient donc être absents des cirques et des expositions itinérantes.

Néanmoins, des personnes se déplacent encore régulièrement avec des rapaces, pour les exposer dans l'objectif d'amuser le public, parfois sous prétexte d'un but éducatif.

Pareilles expositions itinérantes nous sont fréquemment renseignées lors d'évènements très divers, tels que dans les foires médiévales, dans les mariages ou encore lors d'activités dans des écoles.

Nous venons donc de demander, au conseil wallon du Bien-être animal, de confirmer que la loi interdit de réaliser des expositions itinérantes de rapaces et d'autres oiseaux n'apparaissant pas dans la liste annexée à l'arrêté royal du 2 septembre 2005 relatif au bien-être des animaux.

Nous attendons leur réponse avec impatience. ●



# Un Troglodyte mignon nourrit une nichée de Mésanges charbonnières !

Dans la région d'Ath, Madame Marie-José Warrent nous a fait part d'une observation exceptionnelle. En effet, pendant plusieurs jours, elle a pu observer un Troglodyte mignon venir nourrir

une nichée de Mésanges charbonnières présente dans un nichoir.

Au début, les mésanges n'étaient pas très enclines à laisser rentrer l'intrus mais l'aide de celui-ci fut vite acceptée. Par contre, le troglodyte ne se trouvait jamais avec un adulte à l'intérieur du nichoir. Il attendait qu'il sorte, posé à un mètre environ. Une histoire qui finit bien puisque toute la famille a pu s'envoler quelques jours plus tard.

Il est difficile de comprendre ce comportement. On pourrait penser que les piaillements des jeunes ou les allées et venues des parents induisent un stimulus chez le troglodyte l'incitant à nourrir les jeunes mésanges, mais cela est bien sûr impossible à prouver.

Pareille observation a déjà été documentée en Corrèze (France) dans le bulletin Aves 26/ 3-4 de 1989 : « *Un cas d'entraide interspécifique Troglodyte mignon (Troglodytes troglodytes) / Mésange charbonnière (Parus major) au cours de la reproduction* ». ●



OBSERVATION

## Collection « L'Homme & l'Oiseau »

J'ai été membre du CCPO-LBPO depuis 1971 et possède tous les numéros du bulletin de 1971 à 2011 collection complète et en très bon état.

Soit: CCPO (1971-1975) et « L'Homme et l'Oiseau » (1976-2011).

Pour cause de résidence à l'étranger, je cherche un acquéreur potentiel à un prix raisonnable pour les deux parties.

Peut-être les anciens numéros peuvent-ils intéresser un jeune membre actuel ?

Pouvez-vous me conseiller en la matière, ou bien informer des membres éventuellement intéressés ?

Les bulletins sont toujours en Belgique, à Wavre.

Contacte : Jacques Coelho (Finlande).  
jacoelh@suursaimaa.com ●

2016 • 2 l'Homme & l'Oiseau 53

# Le Hérisson des jardins

*Bonjour, laissez-moi me présenter. Je suis petit, de 20 à 30 cm de long. Je porte un manteau brun pourvu de piquants, ce qui ne vous empêche pas de me trouver bien sympathique. Je suis le seul mammifère en Belgique ainsi équipé de poils entrecroisés très durs et pointus, de 2,5 cm de long et au nombre de 5000 environ !*

Propos recueillis par Emmanuel Verhegghen

*Ils servent à ma défense : je les hérise en cas d'agression, en me roulant en boule. Ma tête porte un petit museau noir et pointu et mon ventre est recouvert d'une fourrure grise. Je pèse de 500 grammes à un kilo, voire plus. Hôte des lisières des bois et des milieux ouverts à vé-*

*gétation basse, je me suis aussi adapté à vivre près des villages. Je me cache le jour pour me reposer au milieu d'un tas de feuilles mortes, ou à l'abri dans un buisson. Je sors au crépuscule et la nuit pour me nourrir, à raison de 70 grammes par jour : omnivore, je consomme des*

LE HÉRISSON DES JARDINS



*insectes, des limaces, des araignées, des fruits tombés par terre, etc.*

*Si je vous écris aujourd'hui c'est parce que mon espèce est menacée : la route est ma principale cause de mortalité lorsque je me déplace, après ma retraite hivernale, ou lorsque je quitte mes parents un mois après ma naissance, au début de l'été. Mais, de plus, vos jardins ne me sont plus aussi favorables qu'autrefois : je me noie dans vos piscines, je m'empoisonne à cause de vos pesticides et parfois je n'y trouve tout simplement plus à manger, je me coince dans vos clôtures !*

*Alors, si vous voulez m'aider à survivre, je me permets de vous recommander, surtout si vous êtes jardinier :*

***Pour ne pas m'empoisonner :***

- *renoncez à m'attirer avec du lait et d'autres produits laitiers car je ne les digère pas ;*
- *n'utilisez pas de pesticides sur vos plantes, ni de granules anti-limaces.*

***Pour ne pas me noyer :***

- *accrochez une planche un peu rugueuse sur le bord de votre piscine, au bord des trous et des rigoles profondes, pour que je puisse me sortir de ces pièges.*

***Pour me permettre de circuler :***

- *ne m'enfermez pas dans votre jardin, je dois pouvoir cheminer : il faut prévoir des passages adaptés au bas de vos clôtures, pour que je puisse passer de l'un à l'autre ;*
- *évitez donc les clôtures ou les murs sans ouverture ; un espace de 10 à 15 cm est suffisant pour me laisser traverser.*

*Pour m'attirer dans votre jardin :*

- *aménagez des espaces composés de branchages, de feuilles mortes, de ronces, d'un tas de bois, etc.*



- *créez un abri artificiel pour m'abriter : une petite caissette renversée contenant de l'herbe sèche suffit ; elle sera située, à l'abri du soleil direct, sous une haie, dans un vieux mur ...*

***Pour me protéger en hiver, lorsque je suis en hibernation parce que la nourriture est devenue rare :***

- *laissez-moi tranquille dans mon nid d'herbes et de feuilles que j'aménage sous une souche d'arbre, sous une haie, sous un tas de foin ou de bois... ne me déplacez pas !*

# Zwin

**Le 10 juin dernier, le nouveau Zwin s'est ouvert. Un tout nouveau centre d'accueil du visiteur avec une scénographie moderne.**

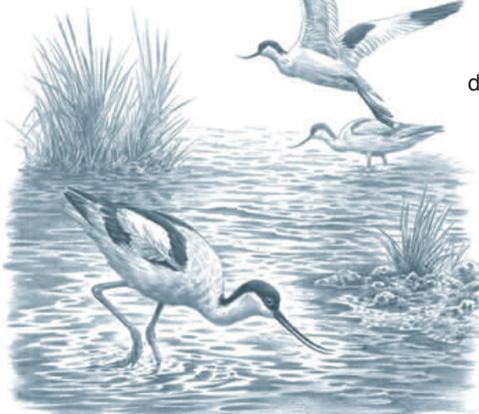
Finies, les vieilles installations désuètes du temps du comte Léon Lippens, grand chasseur et grand ornithologue. Actuellement propriété de la province de Flandre Occidentale et géré par l'IVA Natuur Park, avec la collaboration de l'Administration flamande des Eaux & Forêts, le centre d'accueil et d'expositions est un modèle d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Un belvédère est aussi construit afin d'avoir une vue panoramique sur le site.

La Réserve naturelle du Zwin occupe une superficie de 158 hectares dont 125 sont situés en Belgique. Dans le cadre du master plan

de sécurisation de la côte, des travaux importants vont être entrepris. Ayant pour but de lutter contre la montée des eaux, à cause du réchauffement climatique, ces travaux consisteront à remplacer la digue internationale par une nouvelle digue

plus à l'intérieur des terres. Ce qui permettra d'agrandir la réserve naturelle de 120 hectares. En plus, le chenal du Zwin va être élargi et approfondi afin de réduire son ensablement.

Dans le cadre de l'ouverture du « Nouveau Zwin » la Poste



*L'Avocette, symbole du Zwin, par André Buzin.*



belge à réalisé un feuillet philatélique de collection contenant 10 timbres-poste. Les illustrations de chacun de ces timbres ont été réalisées par Marijke Meersman (les plantes du Zwin) et André Buzin (les oiseaux du Zwin). Cette émission démontre qu'André Buzin n'est pas à son coup d'essai. « *J'observe et photographie les oiseaux depuis presque 40 ans déjà, et j'ai, entre-temps, créé de nombreux timbres-poste mettant les oiseaux à l'honneur. J'ai procédé, en collaboration avec l'ornithologue du Zwin, à une sélection de cinq oiseaux migrateurs : l'Avocette, la Spatule, l'Hirondelle rustique, la Sterne et le Tadorne.* » André Buzin a peint les oiseaux en plein vol. « *Pour figer ce mouvement sur la plaque sensible, je pars à la « chasse » aux images. Je prends 8 à 10 images par seconde et ça fonctionne. L'approche avec des oiseaux en vol est différente de celle que je conçois ordinairement pour les*



*émissions avec des oiseaux. L'action donne plus de vie à l'ensemble ».*

Côté fleurs, Marijke Meersman a peint, à l'aquarelle, 5 plantes typiques des prés salés : la Salicorne naine, l'Arroche pédonculée, la Lavande de mer, la Spargulaire atlantique et la Glaux maritime.

André Buzin, l'un des grands spécialistes du dessin d'oiseaux de notre pays, a accepté d'illustrer les prochaines cartes de vœux de la Ligue. Qu'il en soit remercié. C'est une surprise que vous découvrirez dans le prochain « L'Homme & l'Oiseau ». ●



Paul Hermans

# Le plastique, de la terre à l'océan

Du 14 au 16 mars dernier se tenait la conférence européenne de cétologie à Madeira. L'occasion de se tenir informé sur les recherches en cours, des nouvelles problématiques et de l'évolution des protections mises en place pour la sauvegarde des baleines et dauphins.

Nadège Pineau

L'homme est responsable directement ou indirectement de la diminution des populations des baleines et dauphins dans le monde : pollution sonore, trafic maritime, surpêche, tourisme, whale-whatching, etc. Mais la présence de plastique dans les océans inquiète particulièrement les chercheurs du monde entier.

Entre 2005 et 2010, Alberto Hernandez-Gonzalez(1) a analysé le contenu stomacal de 35 dauphins communs échoués sur la côte galicienne (Espagne, coté Atlantique). Tous contenaient des micro-plastiques. Bien que les quantités trouvées dans ces estomacs soient trop faibles pour compromettre le bon fonctionnement du

CÉTOLOGIE



30<sup>ème</sup> conférence de l'European Cetacean Society.

Nadège Pineau



Deux cachalots échoués.

tube digestif, elles peuvent agir comme polluants toxiques et influencer certains processus biologiques.

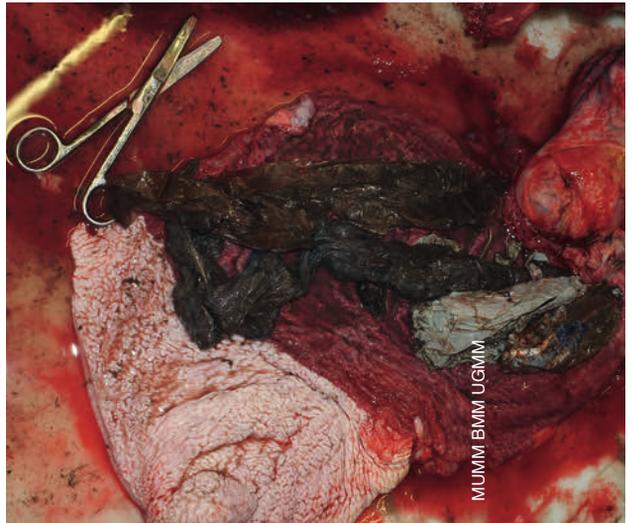
En 2012, c'est un cachalot qui s'est échoué sur une plage andalouse. 17 kg de plastiques ont été retrouvés dans son estomac : « 30 mètres

Du côté de chez nous : c'est en 2013 qu'un jeune rorqual a été retrouvé échoué à Nieuport. Après autopsie, 400g de déchets plastiques ont été retrouvés dans son estomac, empêchant l'animal de se nourrir (3).

Plus récemment, en janvier 2016, 13 cachalots ont été retrouvés échoués en mer du Nord sur la côte allemande. Bien que leur mort ait été due à une insuffisance cardiaque, 4 d'entre eux

“ **L'homme est responsable directement ou indirectement de la diminution des populations des baleines et dauphins dans le monde.** ”

*carrés de pellicules plastifiées de l'industrie voisine, des morceaux de tuyaux d'arrosage, des petits pots de fleurs, des sacs en plastique, un cintre et des petits morceaux de matelas... Les causes de la mort seraient une perforation de l'estomac et paradoxalement la famine. » (2)*



Des sacs plastiques dans l'estomac du cachalot de Nieuport.



La plage est jonchée de déchets qui proviennent aussi de l'intérieur des terres.

possédaient de grandes quantités de déchets plastiques dans leur estomac : les restes d'un filet, de 13 mètres de long et de 1,5 mètre de large, utilisé pour la pêche à la crevette, de grandes pièces en plastique provenant de voitures, mais aussi nombre de petits plastiques (4) qui auraient causés des problèmes à long terme.

Il devient vital d'agir, car en tuant nos océans, nous nous condamnons nous-mêmes. Si l'océan nous paraît loin, nous sommes aussi responsables de sa destruction. Alors diminuons notre consommation de plastiques, et gardons nos rues propres en jetant et triant nos déchets ! ●

## SOURCES

Selon l'organisation internationale Oceana, 675 tonnes de déchets entrent chaque heure dans les mers et océans du monde. La moitié, ce serait des plastiques. « *Les déchets en plastique, jetés nonchalamment, se retrouvent dans les rivières et sont transportés jusqu'aux océans. [...] Sous l'influence des vagues, du vent et des rayons UV, les déchets se décomposent dans la mer en minuscules fragments et sont transportés sur de très grandes distances avec les courants marins. C'est ainsi que l'on en retrouve en Arctique et en Antarctique !* » (2)

Un rapport (5) publié en janvier 2016 par la fondation Ellen McArthur (soutenue par le Forum économique mondial et le cabinet McKinsey), est sans appel : En 2050, il y aura plus de déchets plastiques dans l'océan que de poissons, en termes de poids, si nous ne changeons pas notre consommation.

(1) Alberto Hernandez-Gonzalez, Camilo Saavedra, Jesus Gago, Pablo Coveldo, M. Begoña Santos, Analysis and quantification of microplastics in the stomachs of common dolphin (*Delphinus delphis*) stranded on the Galician coasts (NW Spain), poster HI01, 2016.

(2) <http://www.firmm.org/fr/news/article/items/les-dechets-plastique-dans-les-océans>

(3) <http://www.mumm.ac.be/FR/News/item.php?ID=299>

(4) <http://www.nationalpark-wattenmeer.de/sh/misc/untersuchung-der-gestrandeten-pottwale-grosse-mengen-plastikmull-den-magen-gefunden>

(5) [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_The\\_New\\_Plastics\\_Economy.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_The_New_Plastics_Economy.pdf)

# Les meilleures « portes ouvertes »

Les journées « portes ouvertes » dans notre centre de revalidation pour la faune sauvage de Bruxelles-capitale situé à Anderlecht ont rencontré un très grand succès. 2016 a été un très bon millésime.

Tant le samedi 16 que le dimanche 17 avril, on faisait la file pour assister aux visites commentées du centre par les nombreux bénévoles (une vingtaine,) et la soigneuse Nadège, mais aussi pour les balades « ornitho » dans le parc tout proche, guidées par Corentin. Les visites du centre avaient été organisées de telle manière pour que les animaux sauvages soient dérangés le moins possible. Les animaux les plus vulnérables n'étant pas visibles.

Visible aussi, le résultat de notre concours photos annuel ayant pour thème : « les hôtes du jardin » avec une expo des quarante meilleures photos. Les visiteurs pouvaient faire leur choix pour attribuer le « prix du public » (voir plus loin). Un stand sur les Martinets et les Hirondelles était tenu par Martine, et un stand ayant pour thème le véganisme, présenté par des étudiants de l'université Libre de Bruxelles, ont très intéressé nos visiteurs.



Nadine et Julie.

Sans oublier l'animation des stands classiques : « pâtisserie » par Julie, « loterie » par Jérôme, « boutique » par Nadine et Guy, « nouveaux membres » par Céline et Emilie. ●

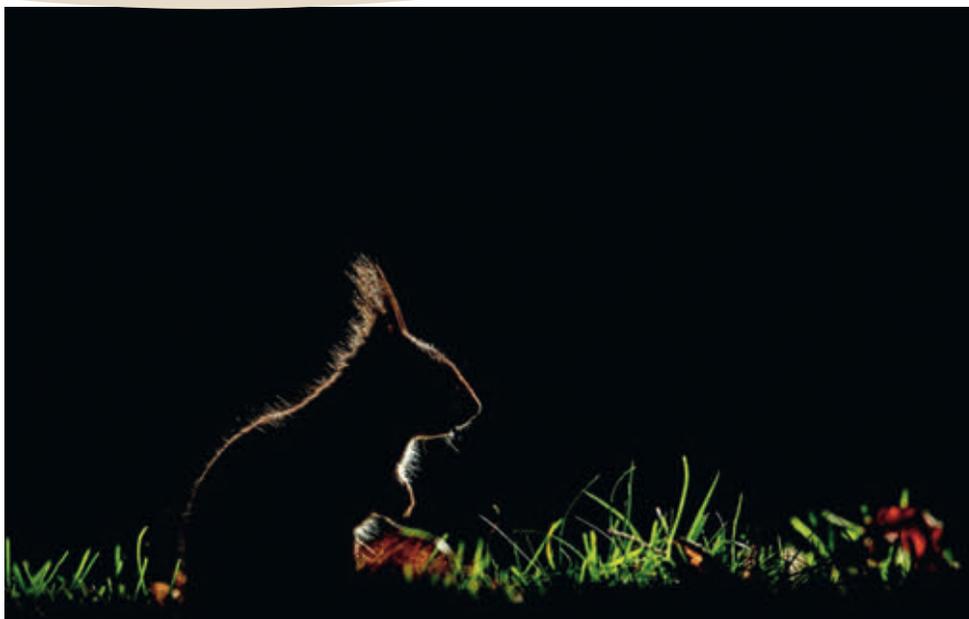


Visite commentée du centre.



Nos locaux sont vraiment trop petits.

# Résultat du concours photos « Les hôtes du jardin »



**PRIX DU PUBLIC** « Clair obscur » par *Emanuel Tardy*.



**PRIX DES MOINS 18 ANS** « La Grenouille » par *Eleonore Bodson*.

Nous voulions toutes et tous vous féliciter de la grande qualité des photos reçues !  
N'hésitez pas à réitérer l'aventure l'année prochaine !  
Nous vous communiquerons le thème du prochain concours début 2017.



**PRIX DU JURY** « L'élégance de l'agrion » par *Evelyne Josse*.



**PRIX DE LA LRBPO** « Roitelet huppé » par *Gil Van Hamme*.

CONCOURS PHOTOS

# Un C.R.O.H., une aventure avec la vie sauvage !



Nous avons commencé en 2001. L'envie nous est venue suite à la découverte d'un martinet chez nous. Nous sommes allés à la clinique vétérinaire d'Arlon qui lui a prodigué les soins. L'année suivante, le vétérinaire nous a demandé si nous ne serions pas intéressés de soigner un autre martinet. Alors, nous nous sommes renseignés sur les procédures à suivre et nous avons suivi une formation au centre de Dudelage et l'aventure commençait.

Chaque animal est différent, aussi dans une même nichée. Le plus important pour bien soigner c'est la confiance mutuelle. Un animal confiant accepte facilement les soins et le soigneur confiant n'a pas à craindre de blessures.

La patience, l'observation, la connaissance et le respect des animaux nous ont permis de les soigner au mieux afin de leur rendre la liberté.

## Anecdotes

Un appel du Japon : une personne qui connaissait notre centre, partie vivre un an au Japon, nous a téléphoné pour un oiseau blessé. En discutant avec cette personne, je lui ai conseillé de conduire l'oiseau au zoo tout proche de chez elle.

L'année suivante, la personne est venue nous dire que l'oiseau avait été soigné et était reparti!

L'amour de la nature n'a pas de frontières.



Docteur Hustinx et Alain Watrissant.

Nous avons plusieurs moineaux juvéniles, d'âge différent, et le plus petit était le moins vif. Lors d'un nourrissage, je me suis rendu compte que le plus grand des moineaux nourrissait le plus petit. Et le petit pris l'habitude d'être nourri par lui!!!!

### **Animaux rares**

Pour les centres, chaque animal est unique. Mais parfois on a une espèce un peu particulière.

Nous avons eu deux chats sylvestres juvéniles. Nous avons été très contents lorsqu'ils ont été sevrés, car ils mordaient toutes les tétines des biberons.

Nous avons soigné un balbuzard pêcheur blessé par un tir au plomb. Sa remise en liberté a été une victoire sur la bêtise humaine.

Ces 15 années ont été riches en rencontres humaines et animalières et riches en émotions.

Une petite patte sur notre main, un petit bec qui vient saisir sa nourriture et le regard des animaux lorsqu'ils retrouvent la liberté ont été pour nous les plus beaux des cadeaux.

Annick & Alain Watriquant

***La Ligue remercie très chaleureusement Annick & Alain Watriquant pour ce magnifique témoignage.***

***Malheureusement, il ne leur est plus possible de poursuivre cette passionnante aventure.***

***Mais ils sont disponibles pour conseiller toute personne qui souhaite s'investir aussi pour soigner.***

***Attention ! Aimer les animaux de la nature n'est pas en faire des animaux de compagnie.***

***Le bonheur est de les voir se rétablir et retrouver leur liberté dès que possible.***

Michel David ●

## **Nous recherchons des bénévoles pour notre Centre de Revalidation de Bruxelles**

Chaque année, ce sont près de 2000 animaux qui sont accueillis au centre de revalidation de Bruxelles. Nadège, notre soigneuse animalière ainsi qu'une trentaine de bénévoles prennent soin des animaux au quotidien. Merci à eux ! Mais nous cherchons encore d'autres bénévoles pour nous rejoindre.

Pour devenir bénévole, pas besoin de compétence particulière, seulement être à l'écoute, professionnel et motivé.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles relais. Des personnes pouvant accueillir chez eux quelques petits animaux en détresse en fin de journée quand le centre est fermé. Ils sont ensuite rapidement transférés au centre d'Anderlecht.



### **Cela vous intéresse ?**

Contactez-nous à [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be) ou par téléphone au 02 521 28 50. ●

2016 • 2 l'Homme & l'Oiseau 65

# Les Renards du Sart-Tilman



Début mai, plusieurs articles paraissent dans la presse locale indiquant que des autorisations ont été délivrées par le Département Nature et Forêts pour euthanasier plusieurs renards présents sur le site du Sart-Tilman à Liège, ceci après une demande des institutions locales responsables.

Corentin Rousseau

Les autorisations de destruction avaient été demandées par peur qu'un accident survienne, mais les renards n'avaient fait de mal à personne... Ceux-ci sont bien présents sur le site de l'ADEPS et du CHU. Ils sont régulièrement nourris par des particuliers. Ayant pris connaissance de cette décision du DNF, de nombreuses personnes s'émeuvent : des pétitions sont lancées, des lettres envoyées à l'administration et aux ministères.

Le ministre du Bien-Être Animal, Carlo Di Antonio, prend alors l'affaire en main. Un compro-

mis est vite trouvé : il interdit l'euthanasie et demande à la Ligue de capturer et déplacer les renards vers un centre de revalidation pour ensuite les relâcher dans la nature. L'autorisation de capture et de déplacement des renards nous est délivrée pour une semaine. Dès le premier jour, nous inspectons les lieux. Le terrier d'une Renarde est vite trouvé, entre deux bâtiments de l'ADEPS où des dizaines de personnes passent chaque jour, c'est une Renarde qui est donc très habituée à la présence humaine. Depuis au moins un an, elle semble être nourrie ; elle n'hésite pas à venir chercher de la nourriture

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER



Nadège Pineau



dans les mains de certaines personnes. Par contre, la nourriture distribuée n'est pas adaptée : sandwichs, sucreries, gâteaux, etc. Dans le terrier, nous observons quatre renardeaux.

Après un moment sur place, nous comprenons vite que, malgré sa témérité, la Renarde sera difficile à capturer et que les jeunes sont présents dans le soubassement d'un bâtiment, inaccessibles. Nous plaçons donc différents pièges à trappe pour attraper les animaux, aidés par des employés et des personnes du Service public de Wallonie. Après deux jours, nous avons attrapé deux renardeaux qui ont été transférés au Centre de revalidation « le Martinet » à Theux. Mais les animaux restants deviennent vite méfiants et ne rentrent plus dans les trappes : impossible de les attraper de cette façon. Le dernier jour de notre autorisation de capture, nous parcourons donc intensément les soubassements du bâtiment où se trouvent la mère et les deux petits, dans l'espoir de les attraper, mais l'opération reste vaine malgré l'effort déployé très important.

Nous quittons donc les lieux avec notre matériel. Mais trois jours plus tard, nous apprenons que la Renarde est morte. En effet, une personne de l'Administration, bien intentionnée, avait placé un collet à arrêtoir pour tenter une dernière fois de l'attraper. Mais, au lieu de se faire prendre à la gorge, c'est son arrière-train qui a été pris dans le piège, un malheureux accident donc. A l'heure où j'écris ces lignes, un troisième renardeau a été attrapé et le dernier devrait être capturé sous peu.

Morale de cette histoire : il est important d'éviter de nourrir les renards de manière volontaire ou non. Il vaut mieux qu'ils restent indépendants. Les êtres humains représentant souvent plus une menace qu'une aide pour eux... Si vous trouvez un Renard, blessé ou affaibli, vous pouvez toujours nous téléphoner.

N.B. : La L.R.B.P.O. ne capture jamais d'animaux au moyen d'un collet à arrêtoir (système qui empêche que l'animal meure étranglé). Ce système qu'utilisent les gardes-chasses engendre de trop nombreux « accidents ». Il devrait être interdit. ●

# Faucon pèlerin

Chaque année au centre de revalidation, nous accueillons plusieurs jeunes Faucons pèlerins retrouvés au sol à Bruxelles. Il y a 12 couples à Bruxelles. Les jeunes de 5 à 7 semaines découvrent souvent les alentours de leur lieu de naissance sans savoir très bien voler. Parfois, ils volent d'un bâtiment à l'autre.

Corentin Rousseau

Quand ils mangent une proie, leur poids peut augmenter de 15 à 20 %. Plus lourds, ils peuvent avoir plus de difficultés à voler efficacement. Ils se retrouvent alors au sol, sur la route, le trottoir ou dans un des rares coins encore verts de Bruxelles. Certains redécollent après quelques heures, mais la plupart doivent être pris en charge. En effet, au sol, les dangers sont nombreux.

Après un séjour d'un ou deux jours au Centre de revalidation, ils sont rapidement replacés près de leur site de nidification : souvent placé au sommet d'un grand édifice, église, cathédrale, grand building, etc. Ils sont vite reconnus par leurs parents qui continuent à leur apporter des proies.

Le 23 mai, nous avons recueilli une jeune femelle devant la Banque Nationale, en plein centre de Bruxelles. Elle est née début avril sur



la Cathédrale des Saints Michel et Gudule. Ce faucon vient donc du site de nidification filmé en continu et visualisable sur le site <http://www.fauconsperelins.be>. C'est une star, car ce site a beaucoup de succès. En quelques semaines, il y a eu plus de 2 millions de connexions internet, en provenance de 126 pays, pour voir éclore les œufs, les petits grandir et enfin s'envoler !

Après une nuit passée au Centre, l'oiseau a été déplacé à quelques mètres de son site de naissance sur la Cathédrale.

Souhaitons-lui une longue vie !

Dernières nouvelles, deux autres jeunes pèlerins ont été récupérés au pied de leur lieu de naissance. Ils ont été rapidement replacés en bonne forme en haut de l'église Saint-Guidon à Anderlecht et en haut de l'église Saint Antoine à Etterbeek. ●



# Merci



La cuisine rénovée.

**Comme chaque année, chers membres et donateurs, vous avez été très généreux. Sans un minimum de dons, aucune association sans but lucratif ne peut fonctionner correctement. C'est le cas de la Ligue, soyez-en remerciés.**

Vos dons en 2015, nous ont permis de réaliser certains projets et d'en lancer de nouveaux.

C'est ainsi que nous avons pu agrandir nos réserves naturelles de Jalna à Heure-en-Famenne, du Cobri à Rochefort et de Prés Rosières à Deux Acren. C'est un hectare et demi de nature qui est à présent préservé à tout jamais. Il s'agit de prés de fauche et d'aulnaie marécageuse. Un projet

d'achat est en cours pour agrandir notre réserve du Tournibois à Flobecq. Il s'agit d'un bois dans une région où ce biotope est particulièrement rare.

Nous avons pu aussi commencer la rénovation de notre hôpital pour animaux sauvages, situé rue de Veeweyde à Anderlecht. Il était temps de le faire car les installations aménagées en 1991 avaient grand besoin d'être rénovées. Surtout pour satisfaire aux normes de sécurité, d'hygiène et de confort pour le personnel, les bénévoles et les animaux. Ces travaux aussi permettront de mieux accueillir les visiteurs. Travaux de carrelage, d'électricité, de plomberie, de menuiserie, de toiture se succèdent en tenant compte de l'accueil des animaux et en respectant leur tranquillité. La cuisine est déjà entièrement rénovée et tout le mobilier a été remplacé par du mobilier en inox.

Sans vous pas de Ligue, sans Ligue pas de protection des oiseaux. Un tout grand merci. Et surtout n'hésitez pas : CCP BE43 000029653001. Les dons de 40 € et plus sont fiscalement déductibles, une attestation de déduction fiscale vous sera envoyée. ●



Travaux en cours.

VOS DONNS

# Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH\*, les CREAVES\*, les VOC\*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

\* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation  
Tél. 02 521 28 50 • [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht  
Tél. : 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION WALLONNE

### Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay A.S.B.L - Allée Bois des Rêves  
Domaine provincial du Bois des Rêves  
1340 Ottignies-LLN  
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421 (de 9h à 20h)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval  
Tél. : 010 61 75 29

### Province de Hainaut

- 4 CREAVES Templeuve, rue Estafflers 29A  
7520 Templeuve (Tournai)  
Tél. : 069 35 24 83

- 5 Clos de l'Olivier A.S.B.L, rue du Bourrelier 21  
7050 Masnuy-St-Jean (Jurbise)  
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 92 38 11

- 6 L'Orée A.S.B.L, rue Basse 31  
7911 Frasne-lez-Anvaing  
Pierre Parez • Tél. : 069 86 61 38

- 7 Pierre Patiny, (Ne recueille plus d'animaux)  
6140 Fontaine-l'Évêque • Tél. : 071 52 33 53

- 8 Virelles-Nature A.S.B.L, rue du Lac 42  
6461 Virelles (Chimay) • GSM : 0476 94 22 25

### Province de Namur

- 9 Philippe Burgeon, chaussée de Nivelles 343  
5020 Temploux • GSM : 0477 70 98 03

### Province de Liège

- 10 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5  
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94

- 11 Le Martinet A.S.B.L, rue Fond Marie 563  
4910 Theux • GSM : 0496 76 83 55

- 12 Administration communale de S'Nicolas,  
Terril du Gosson, rue Chantraîne 161  
4420 S'Nicolas  
Tél. : 042 34 66 53 • GSM : 0471 50 24 07

- 13 Aves - Ostkantone, Ländesgasse 4  
4760 Murringen (Bullange)  
Tél. : 080 64 25 66 • GSM : 0497 26 86 24

- 14 Les découvertes de comblain-au-pont A.S.B.L,  
place Leblanc 13 - 4170 Comblain-au-pont  
Tél. : 043 80 59 50

- 15 Annexe Masnuy-St-Jean, rue E.Permanne 7  
4280 Wansin (Hannut)  
Tél. : 019 63 44 01 • GSM : 0475 64 48 72

### Province du Luxembourg

- 16 Jeanine Denis, rue du Parc 24  
6990 Hotton • GSM : 0479 58 59 53



## Recueillir • Soigner • Relâcher

### RÉGION FLAMANDE

#### Province d'Anvers

**17** Mieke De Wit, Langstraat 29/1  
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

**18** Marcel Peeters, Holleweg 43 - 2950 Kapellen  
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97

#### Province de Brabant Flamand

**19** Marc Van de Voorde, Boeksheide 51  
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

#### Province de Flandre Occidentale

**20** Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,  
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende  
Tél. : 059 80 67 66

#### Province de Flandre Orientale

**21** Nick De Meulemeester, Liedemeersweg 14  
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

**22** Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht  
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

**23** Nancy Van Liefveringe, Filip Berlengée,  
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen  
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

### Province de Limbourg

**24** Sil Janssens, Industrieweg Zuid 2051  
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

**25** Rudy Oyen, Strabroekweg 32  
3550 Heusden-Zolder  
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

### FRANCE

**26** Groupement Ornithologique du Refuge Nord  
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,  
Route Départementale 134  
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne  
Tél. : 033 3 88 01 48 00

**27** L. Larzillière, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11  
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

### PAYS-BAS

**28** Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD  
Zundert, Pays-Bas • Tél. : 0031 76 597 41 65

### LUXEMBOURG

**29** Parc le'H, Dudelange 3428 - L- Luxembourg  
info@centredesoins.lu • Tel: +352 26 51 39 90



Vos dons font la  
**Différence !**

## **Aidez-nous à les aider !**

**Les soigner dans nos Centres de Revalidation**

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

# merci

**La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.**



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».